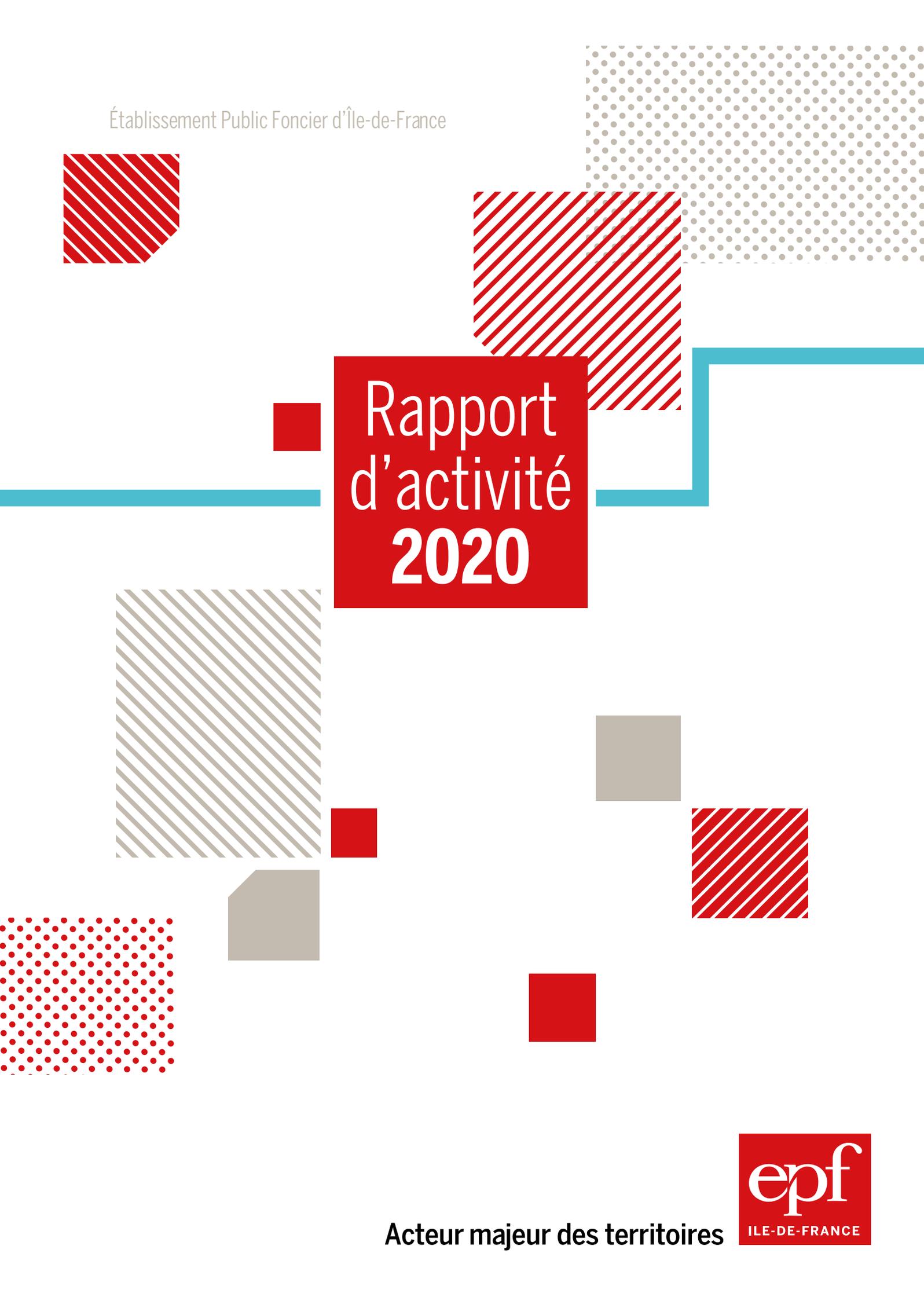


Établissement Public Foncier d'Île-de-France



Rapport d'activité 2020

Acteur majeur des territoires



Sommaire

4
Édito de Valérie Pécresse

6
Édito de Gilles Bouvelot

8
Une croissance utile aux Franciliens : nos enjeux

10
Une croissance utile aux Franciliens : chiffres clés

12
Une gestion du temps au service des projets

14
2020 en bref

16
2016-2020 : une mobilisation foncière offensive et décisive

18
PPI 2021-2025 : une mobilisation du foncier pour une Île-de-France attractive, équilibrée et écologique

20
De nouvelles zones de renouvellement urbain, reflet du volontarisme urbain des Maires franciliens

22
Une croissance utile aux Franciliens : nos opérations sont le cadre de vie de demain

24
Habitat

44
Développement économique, équipements publics et recherche

54
Grands projets, écoquartiers et gares du Grand Paris Express

76
Lutte contre l'habitat indigne

78
Une gouvernance représentative de l'ensemble des territoires franciliens

80
Nos équipes

82
Budget 2021

84
Des expérimentations qui favorisent l'innovation

86
Des opérations au service de la transition écologique

87
Liste des acronymes

“L'Établissement s'engagera aux côtés de nos élus pour bâtir cette Île-de-France plus attractive, plus solidaire et plus durable.”

Valérie Péresse,

Présidente de la Région Île-de-France,
Présidente de l'EPF Île-de-France

Il y a cinq ans, le Conseil d'administration adoptait sous ma présidence une nouvelle stratégie très offensive pour l'EPF Île-de-France nouvellement constitué par sa fusion avec les EPF départementaux.

Le nouveau cap de l'Établissement s'articulait autour d'objectifs quantitatifs et qualitatifs

“L'EPF Île-de-France a réussi à exécuter en totalité son budget annuel alors même que ce dernier avait été voté avant le début de la pandémie.”

preuve de la confiance des Maires toujours plus nombreux et de l'efficacité de la nouvelle méthode mise en place.

ambitieux dans une logique de croissance à la fois importante et régulière des activités. L'Établissement a su relever ce défi. Sur les quatre premières années, il a non seulement respecté mais même dépassé les objectifs qui lui avaient été fixés,

2020 devait ainsi être une année de transition, avec l'aboutissement du premier PPI et la préparation d'un nouveau Programme Pluriannuel. J'avais annoncé le lancement de ce chantier lors de la cérémonie de vœux de l'Établissement en janvier 2020. J'avais d'ailleurs insisté sur le rôle de l'EPF Île-de-France pour accompagner les nouvelles équipes municipales et relancer avec elles une dynamique de construction classiquement ralentie du fait des élections.

Mais l'année 2020 restera dans nos mémoires comme celle de l'entrée dans la crise sanitaire, celle de la réponse aux urgences mais aussi celle de la préparation de la relance.

Les équipes de l'Établissement menées par Gilles Bouvelot ont su rapidement s'adapter à ce contexte inédit et se sont pleinement mobilisées pour soutenir la reprise d'activité des secteurs de l'immobilier et de la construction

après les interruptions liées à la première période de confinement. L'EPF Île-de-France a réussi à exécuter en totalité son budget annuel alors même que ce dernier avait été voté avant le début de la pandémie. Mais plus encore, l'Établissement a su faire preuve de solidarité pour répondre à l'urgence exprimée par de nombreuses petites entreprises ou associations locales de l'Établissement : je me félicite que nos administrateurs aient voté à l'unanimité l'effacement de leurs loyers pendant les périodes de cessation d'activité comme je l'avais proposé.

Ce contexte si singulier ne nous a pas pour autant empêchés de préparer l'avenir. La feuille de route stratégique de l'Établissement pour les cinq prochaines années devra en effet servir à apporter des réponses aux défis révélés par la crise. Je pense notamment à la lutte contre le mal-logement qui, du fait des problématiques de surpeuplement comme des difficultés d'accès au logement, a pris une autre ampleur après les phases de confinement successives. Mais je pense également aux opportunités nouvelles nées de l'accélération de la digitalisation à la faveur de la crise et de la généralisation du télétravail.

La crise sanitaire que nous traversons conduit à devoir réinterroger les stratégies de développement urbain qui ont prévalu jusqu'ici. Surtout à l'heure où les Franciliens s'inquiètent légitimement des conséquences du développement urbain sur le climat et leur environnement. La nouvelle stratégie de l'Établissement a donc été pensée à la fois

pour reprendre les éléments qui ont fait le succès du premier PPI, mais également pour accompagner l'émergence d'un nouveau modèle de développement pour l'Île-de-France qui tire les enseignements de la crise actuelle. Elle doit ainsi permettre à l'EPF Île-de-France de répondre à un double défi : contribuer à continuer de construire plus, tout en construisant mieux.

Construire plus, c'est favoriser grâce à la mobilisation foncière la réalisation de nouveaux projets permettant de mieux loger les Franciliens, de mieux se déplacer, et de mieux équilibrer le territoire en répartissant la création d'emplois. C'est également un axe fort de relance économique qui permettra de donner de nouveaux débouchés à nos entreprises. La production de logements et de foncier pour l'activité économique restera donc l'épine dorsale de notre stratégie, avec une volonté affirmée de nouvelle montée en puissance : là où les cessions de foncier représentent aujourd'hui de l'ordre de 7000 logements futurs, l'objectif est de passer à 12000 logements d'ici cinq ans.

“La feuille de route stratégique de l'Établissement pour les cinq prochaines années devra servir à apporter des réponses aux défis révélés par la crise.”

“Participer au soutien puis à la relance du logement et de l'aménagement et plus largement de l'économie.”



Gilles Bouvelot,

Directeur général
de l'Établissement Public
Foncier d'Île-de-France

L'année 2020, qui clôturait le Programme Pluriannuel 2016-2020 de l'EPF Île-de-France, a été particulière à maints égards.

Outre l'impact direct de la pandémie et du confinement sur le fonctionnement de l'Établissement, le décalage des élections municipales a retardé d'autant le lancement ou le déblocage de nouveaux projets.

Pour autant, les instances, comme les équipes de l'Établissement, se sont mobilisées pour qu'il participe pleinement au soutien puis à la relance du logement et de l'aménagement, et plus largement de l'économie.

C'est ainsi que nous avons pu rattraper en fin d'année les retards du printemps et réaliser en totalité nos objectifs de cessions comme d'acquisitions.

C'est ainsi que, malgré le contexte, nous avons pu engager opérationnellement notre troisième opération de requalification de copropriétés dégradées à Mantes-la-Jolie, et mettre en place la quatrième à Villepinte.

C'est ainsi, également, que notre filiale, la Foncière Publique Île-de-France, Commune avec la Banque des Territoires, a pu prendre des premières positions stratégiques autour des gares du Grand Paris.

Et c'est ainsi, enfin, que l'Établissement a annulé les loyers et redevances de quelque 300 entreprises locataires mises à l'arrêt par le confinement.

Ces résultats, illustrés dans les pages qui suivent, traduisent la capacité de résilience de l'EPF Île-de-France. C'est essentiel à l'aube de son nouveau Programme Stratégique 2021-2025, adopté tout récemment par son Conseil d'administration, qui tout en prolongeant la dynamique de croissance de la période précédente, prend à bras-le-corps les nouveaux enjeux de relance et de transition écologique.

“Nous avons pu rattraper en fin d'année les retards du printemps et réaliser en totalité nos objectifs de cessions comme d'acquisitions.”

Mais la seule mobilisation foncière ne suffira pas. Il importera que chaque acteur de la construction de nos villes – aménageurs, promoteurs, bailleurs, constructeurs et investisseurs – se mobilise aux côtés des nouvelles équipes municipales pour concevoir de beaux projets, répondant au besoin de créer un cadre de vie plus adapté à l'urgence climatique et de porter un développement urbain mieux maîtrisé. Il faudra donc construire mieux pour faire de l'Île-de-France une région polycentrique, « zéro artificialisation nette » (ZAN), « zéro émission nette » (ZEN) et zéro déchet.

La nouvelle feuille de route de l'Établissement mise ainsi sur le rôle moteur qu'il pourra jouer pour encourager des pratiques plus durables dans le champ de la construction. Il ne s'agit donc pas de créer de nouvelles contraintes au nom de l'écologie, mais bien de proposer aux élus

“Aider tous les territoires franciliens à porter avec nous cette ambition de construire et de construire mieux.”

- A comme contribuer à l'objectif de zéro Artificialisation nette,
- B comme aider à améliorer la Biodiversité,
- C comme inciter à des projets à faible impact Carbone,
- D comme diminuer par le recyclage urbain la quantité de Déchets produits.

Construire plus et construire mieux sera également un levier pour réduire les fractures spatiales et sociales de l'Île-de-France.

Les zones d'habitat très dégradé ne sont pas seulement indignes de ceux qui y vivent mais des villes et des quartiers que nous voulons pour l'Île-de-France. Nous serons aux côtés des Maires dans ces opérations de requalification complexes, avec en particulier la montée en puissance des quatre ORCOD-IN pilotées par l'EPFIF comme avec l'installation de filiales dédiées aux enjeux de la lutte contre l'habitat indigne sous toutes ses formes.

Ces enjeux sont par nature complexes, en particulier pour des équipes municipales nouvellement installées. C'est pourquoi notre nouvelle stratégie prévoit également de renforcer le rôle d'animateur de la question foncière rempli par l'Établissement afin d'aider tous les territoires franciliens à porter avec nous cette ambition de construire et de construire mieux.

C'est donc bien tout au long de ce que l'on pourrait appeler la chaîne de valeur du foncier que l'EPF Île-de-France positionnera son action auprès des Maires, qui sont déjà plus de 350 à faire confiance à l'Établissement.

Grâce à ce nouveau PPI, l'Établissement s'engagera aux côtés de nos élus pour bâtir cette Île-de-France plus attractive, plus solidaire et plus durable que j'appelle de mes vœux. Mais il aura également besoin de chacun d'entre vous qui lisez ces lignes pour faire de ce projet une réalité.

Je vous souhaite bonne lecture.

Une croissance — utile aux Franciliens : nos enjeux

**MOBILISER LE FONCIER
AU SERVICE DES PROJETS
DES COLLECTIVITÉS**

5,7 Md€
d'engagements
d'investissements sur
le territoire francilien.

**ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT
DES TRANSPORTS
EN ÎLE-DE-FRANCE**

L'EPF Île-de-France contribue à l'évolution urbaine de la quasi-totalité des villes développant une gare du Grand Paris Express. Une filiale spécialisée dans la maîtrise foncière à long terme a été créée pour compléter ses interventions.

**RÉPONDRE À
L'URGENCE CLIMATIQUE**

85%

des projets immobiliers générés par l'EPF Île-de-France sont sur des terrains bâtis.

**FAIRE BAISSER
LE PRIX DU LOGEMENT**
Cession au prix de revient sans répercussion de l'évolution des prix du marché du logement francilien.

5 974 hectares
de maîtrise et de veille
foncière autour des gares
du Grand Paris.

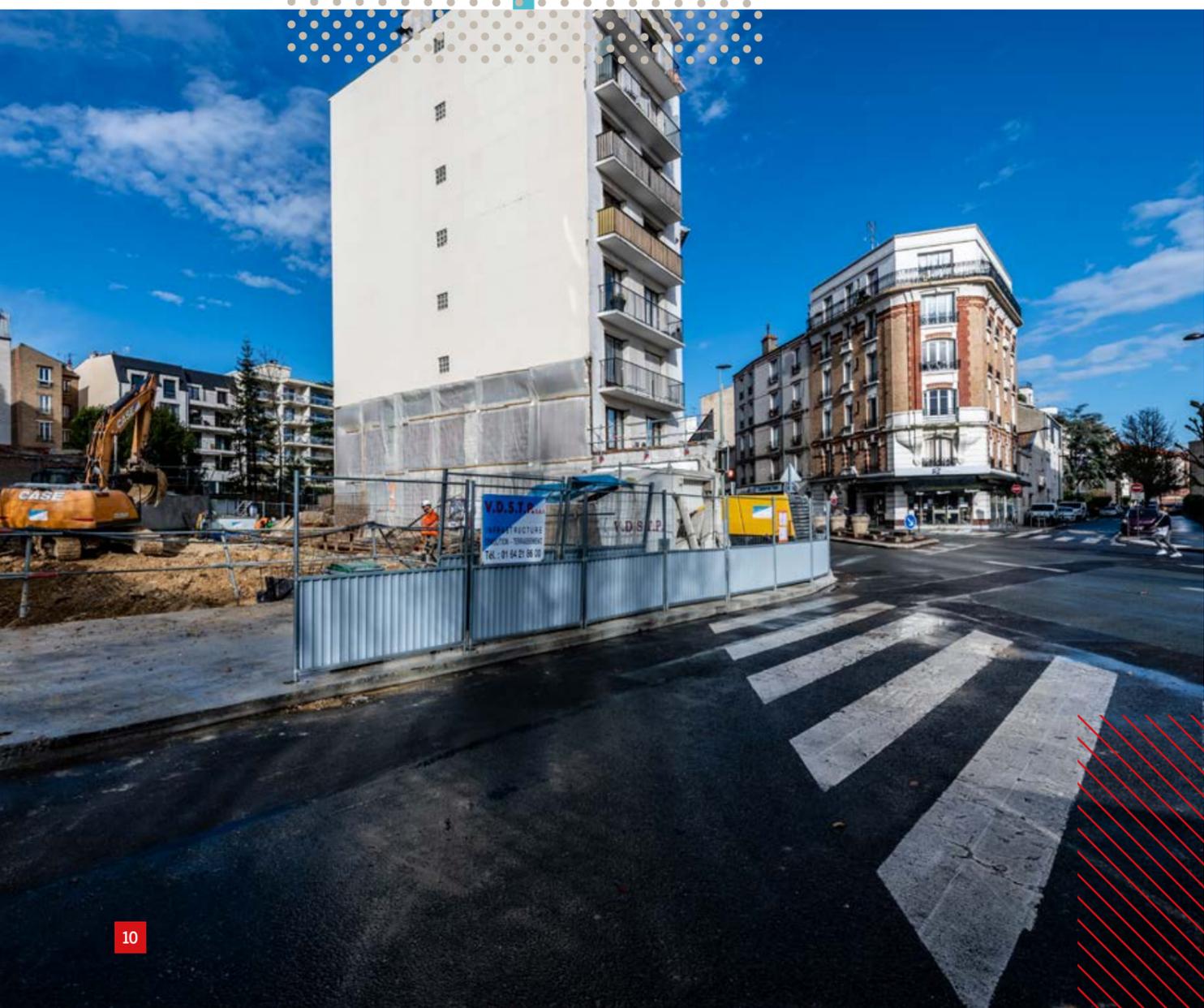
**LUTTER CONTRE
L'HABITAT INDIGNE
ET LES MARCHANDS
DE SOMMEIL**

3
opérations de requalification
de copropriétés dégradées
d'intérêt national et mise en
œuvre opérationnelle d'une
filiale spécialisée (SIFAE).

**DÉVELOPPER
LA MIXITÉ SOCIALE**

42%
des logements générés
entre 2016 et 2020 sont
des logements sociaux.

Une croissance utile — aux Franciliens : chiffres clés



ACTION FONCIÈRE EN VALEUR

Budget annuel 2020
Exécution budgétaire à
100 %

Cessions
279 M€
(+ 23 % en valeur / 226 M€
en 2019)

Acquisitions
478 M€
(520 M€ en 2019)
- Dont **90 %** mobilisation foncière
- Dont **10 %** ORCOD-IN

Portefeuille foncier
+ 101 M€
(2,2 Md€ / 2,1 Md€ en 2019)

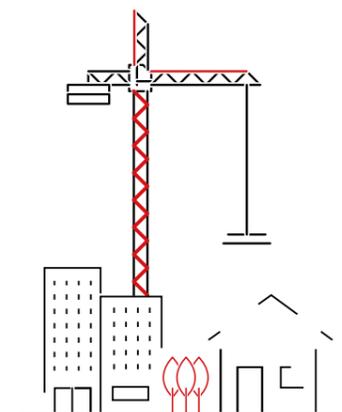
Portefeuille
d'engagements
5,7 Md€
(+6 % / 5,4 Md€ en 2019)

ACTION FONCIÈRE EN VOLUME

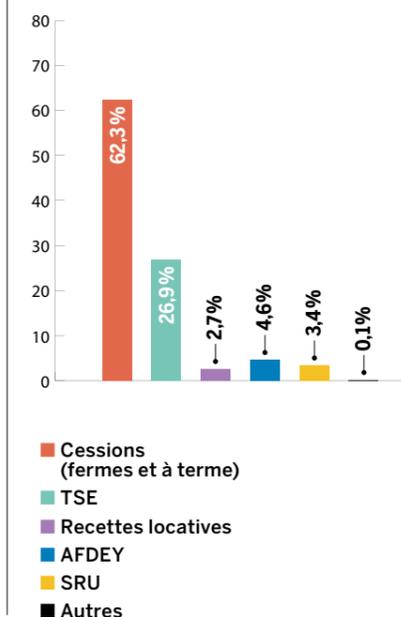
6 229
logements générés par
les cessions foncières

7 000
logements sous promesse
de vente

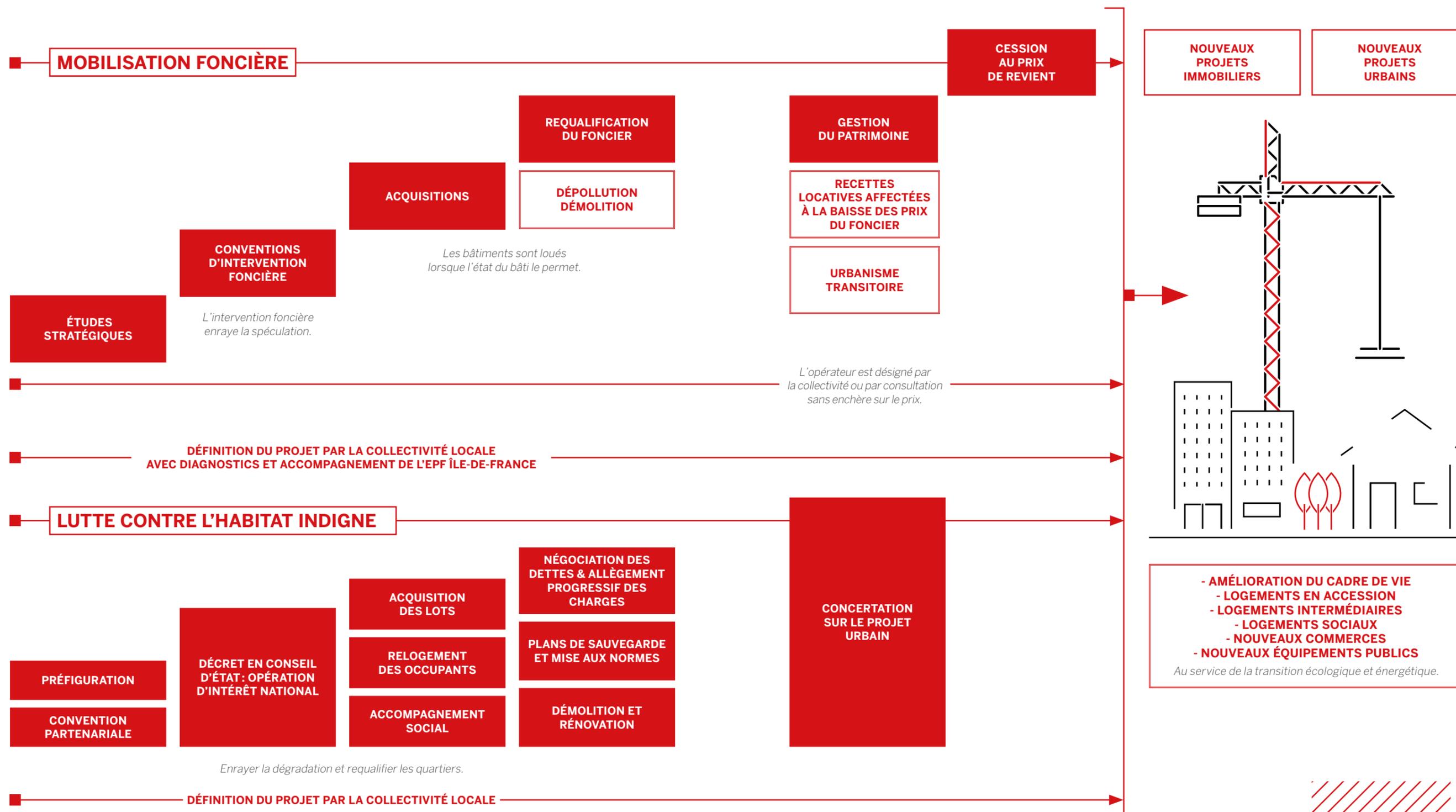
450 000 m²
d'activités



SOURCES DE FINANCEMENT (hors ORCOD)



Une gestion — du temps au service des projets



2020

— En bref



JANVIER 2020

Collège des Bernardins : « 70 opérateurs-aménageurs, promoteurs, bailleurs sociaux, à qui nous avons cédé en 2019 des charges foncières directement ou sous promesse, pour un peu plus de 14 000 logements au total. » Gilles Bouvelot, Directeur général de l'EPF Île-de-France.

FÉVRIER 2020

Record d'activité historique qui confirme les perspectives foncières 2020.

MARS 2020

Mise en œuvre du plan de continuation d'activité.

JUIN 2020

Acteur de la relance, l'EPF Île-de-France maintient la progression de son activité et soutient les petites entreprises et associations en annulant leurs loyers.

NOVEMBRE 2020

BUDGET 2021 : 0,5 MD€ AU SERVICE DE LA RELANCE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans un contexte sanitaire, économique et social particulièrement complexe, l'EPF Île-de-France a maintenu sa performance en exécutant intégralement le budget prévu en 2020. Sous l'impulsion de Valérie Pécresse, Présidente, il a soutenu les activités les plus touchées par la crise sanitaire par la mise en œuvre d'annulations de loyers. Le budget 2021, offensif, a pour objectif de renforcer l'action de l'EPF Île-de-France au service de la relance écologique.

DÉCEMBRE 2020

PLUS DE 10 000 LOGEMENTS ET 400 000 M² D'ACTIVITÉS

Le Conseil d'administration de l'EPF Île-de-France valide de nouvelles conventions d'intervention foncières, soit 87 conventions en 2020 pour un potentiel de plus de 10 000 logements et 400 000 m² d'activités. Le portefeuille contractuel d'engagements de l'EPF Île-de-France dépasse les 5 Md€.

« PEUT-ON ENCORE CONSTRUIRE ? »

était le thème du colloque organisé par l'EPF Île-de-France, organisé en trois tables rondes :

- Construire une ville accessible à tous ?
- La densité est-elle l'ennemi de l'écologie ?
- Le périurbain est-il l'avenir de la métropole ?

Pour revoir et consulter les actes du colloque



@EPF_IDF



L'actualité de ceux qui se mobilisent pour le @logement et l'emploi des #Franciliens et luttent contre l'habitat indigne est sur Twitter.

Jean-Philippe Dugoin-Clément @JPDugoinClement janvier 2020
L'InstitutPR élargit sa gouvernance avec l'arrivée de nouveaux membres: @ForumGrandParis @Departement77 @grandparissud @EPF_IDF @GrandParisMGP et la Société du #GrandParis avec la Présidente de la Région @iledefrance, @vpecresse, nous leur souhaitons la bienvenue !

EPF Île-de-France @EPF_IDF février 2020
Discours de Valérie Pécresse / EPFIF « Dans notre région où s'exprime une telle demande sociale, une telle urgence sociale, il faut donner aux Maires les moyens de mener à bien leur projet. » @vpecresse @iledefrance



Jean-Luc Vidon @jeanlucvidon avril 2020
« Télé jury » de concours conception réalisation hier pour préparer la construction de 113 logements sociaux à Clichy sous Bois avec le Maire @OlivierKlein93 et @EPF_IDF La rénovation urbaine est essentielle, les organismes #HLM en sont des acteurs majeurs @icfhabitat #LaSablière

EPF Île-de-France @EPF_IDF mai 2020
Olivier Klein : « Tous les jours, dans les quartiers, on frôle le point de rupture ». via @lemondefr



EPF Île-de-France @EPF_IDF juin 2020
L'EPFIF annule deux mois de loyer de ses locataires TPE et associations via @immoweek



EPF Île-de-France @EPF_IDF juillet 2020
L'EPF Île-de-France solide malgré la crise via @JournalGdParis



Gaylord Le Chéquer @glechequer juillet 2020
Comme annoncé, #montreuil déclare sans suite l'appel à projets « Inventons la Métropole » pour le site de l'usine EIF située à proximité des Murs à Pêches. Tous nos efforts se concentreront, avec @EPF_IDF, sur la dépollution du site : santé publique et environnementale avant tout !

Pierre Bédier @pierre_bedier septembre 2020
Présentation ce soir aux côtés du @Prefet78, de l'@EPF_IDF et des Résidences #Yvelines #Essonne des outils départementaux pour accompagner les Communes yvelinoises carencées au titre de la loi #SRU. @Les_Yvelines, partenaire principal et privilégié des Communes.

Emmanuelle Wargon @EmmWargon
À Villepinte (93) cet après-midi aux côtés des habitants du quartier de la Noue. Ici, les difficultés appellent une mobilisation de tous les acteurs pour rénover et remplacer. L'État répondra présent. @AnruOfficiel @ANAH_Officiel @EPF_IDF @VilleVillepinte @BanqueDesTerr

FIBois Île-de-France @fibois_idf novembre 2020
Ce jeudi 5/11 à 17h par visioconférence, les acteurs de la construction et de la filière forêt-bois en Île-de-France se réunissent pour signer ensemble le PACTE Bois Biosourcés ! Avec @Prefet75_IDF @vpecresse @PaulJarquin

Emmanuel Grégoire @egregoire décembre 2020
Pour moi, c'est clair, la densité n'est pas en soi l'ennemie de l'écologie. Elle est l'une des réponses à l'enjeu climatique car elle réduit notamment les effets polluants des mobilités. Il faut travailler sur la densité idéale pour la ville du quart d'heure.

2016-2020 : une mobilisation foncière offensive et décisive

Le Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF Île-de-France, défini sous la première présidence de Valérie Pécresse, consistait principalement à construire, simplifier et libérer ; une nouvelle stratégie foncière très offensive d'abord fondée sur la volonté des Maires.

OBJECTIF 1

Investir 1,8 Md€ pour renforcer la production de logements et l'attractivité économique.

- Acquisitions 2016-2020 : 2,087Md€.
- Taux de croissance des acquisitions 2016-2020 : 13%.

Les acquisitions de l'EPF Île-de-France s'effectuent sur la base des prix indiqués par la DNID.

OBJECTIF 2

Vendre les terrains acquis à prix coûtant, sans aucune marge ni actualisation. Les terrains seront ainsi cédés au prix d'achat, majoré des frais associés.

Cession au prix de revient (prix d'achat + frais associés) sans répercussion de l'évolution des prix au mètre carré en Île-de-France et déduction des recettes locatives pour faire baisser le prix du foncier. En moyenne, le portage des terrains dure quatre ans pour les opérations en diffus, huit ans pour les opérations d'aménagement.

OBJECTIF 3

Augmenter de 50% les ventes de terrains fonciers.

Cessions 2016-2020 : 32383 logements, soit 6476 logements générés en moyenne par an, en progression de 48% par rapport à 2015.

L'EPF Île-de-France contribue au développement de l'offre de logements par ses cessions au prix de revient. Dans certains cas, des minorations foncières sont appliquées pour rendre possible la mise en œuvre des projets.

OBJECTIF 4

Appliquer strictement les dispositions de la loi SRU sans obligation complémentaire. L'EPF Île-de-France a accompagné 41 communes carencées (sur 50) au titre de l'article 55 de la loi SRU en vue de les aider à répondre à leurs objectifs de construction de logements sociaux.

OBJECTIF 5

Accompagner dans la durée les grands projets d'aménagement franciliens, en augmentant de 25% les acquisitions foncières, prioritairement autour des grands projets d'infrastructures (Grand Paris Express), d'urbanisme ou de grands événements (projet des Jeux Olympiques 2024) qui renforceront l'attractivité de la Région.

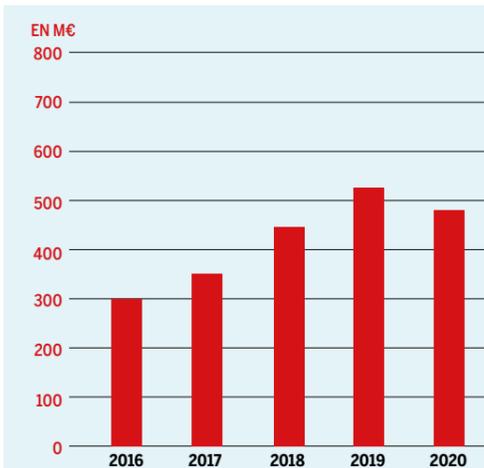
OBJECTIF 6

Agir pour rééquilibrer les territoires et lutter contre l'habitat indigne aux côtés de l'ensemble des acteurs concernés, via des opérations de réhabilitation des copropriétés dégradées. Pilotage de quatre opérations de requalification de copropriétés dégradées d'intérêt national.

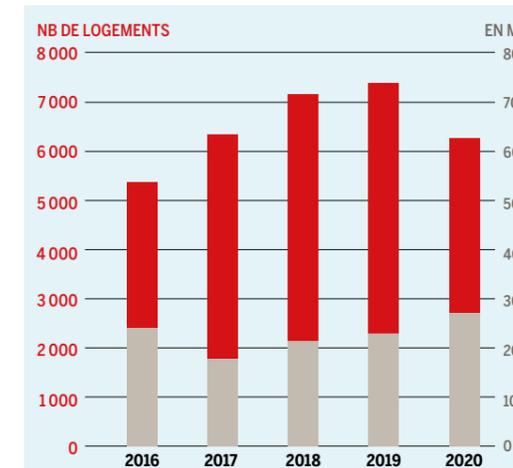
Création d'une filiale de lutte contre l'habitat indigne dans le pavillonnaire.

OBJECTIF 7

Développer les locations temporaires à hauteur de 100 M€ sur cinq ans pour faire baisser le prix du foncier. Montant des recettes locatives entre 2016 et 2020 : 121 M€.



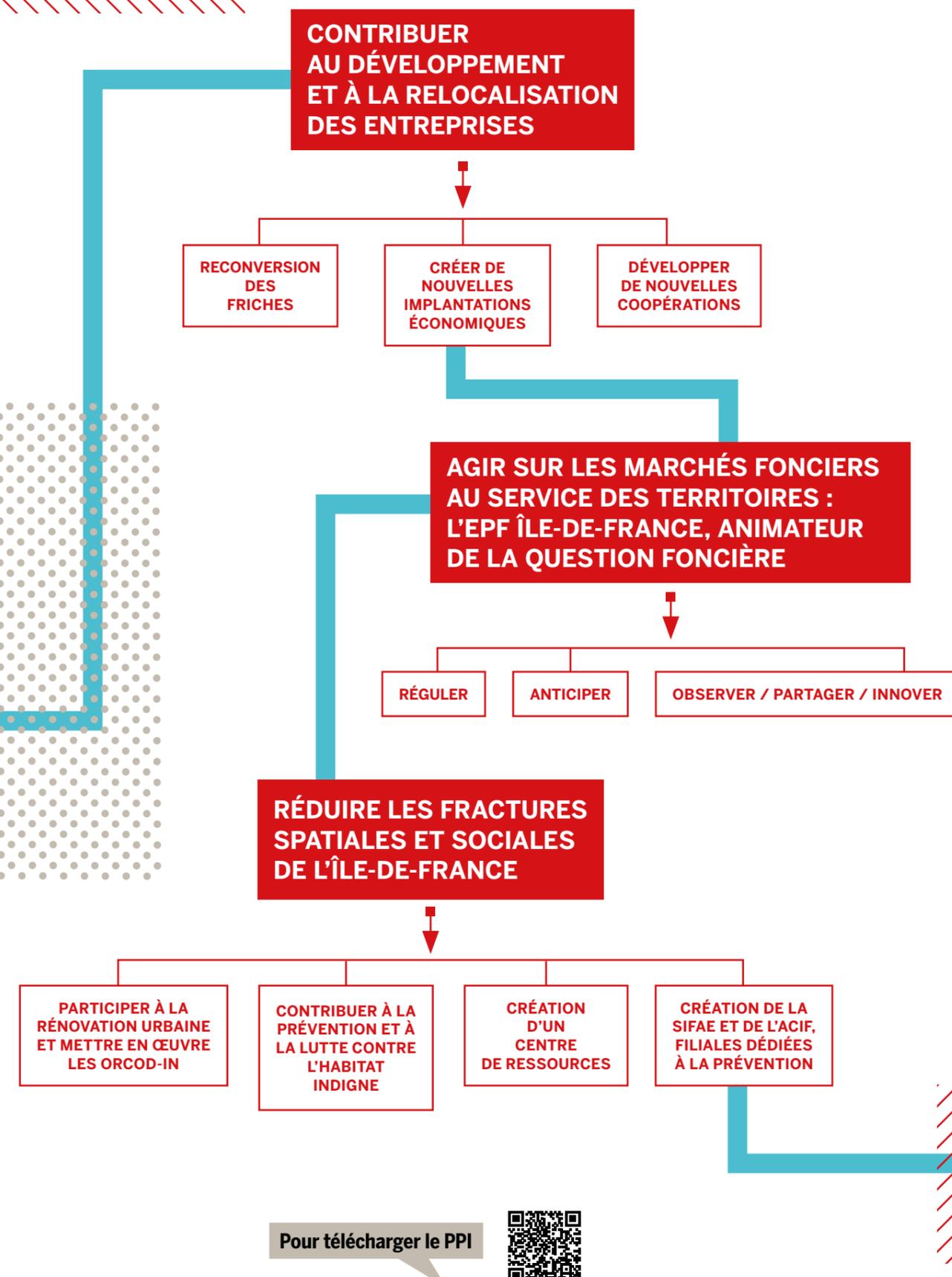
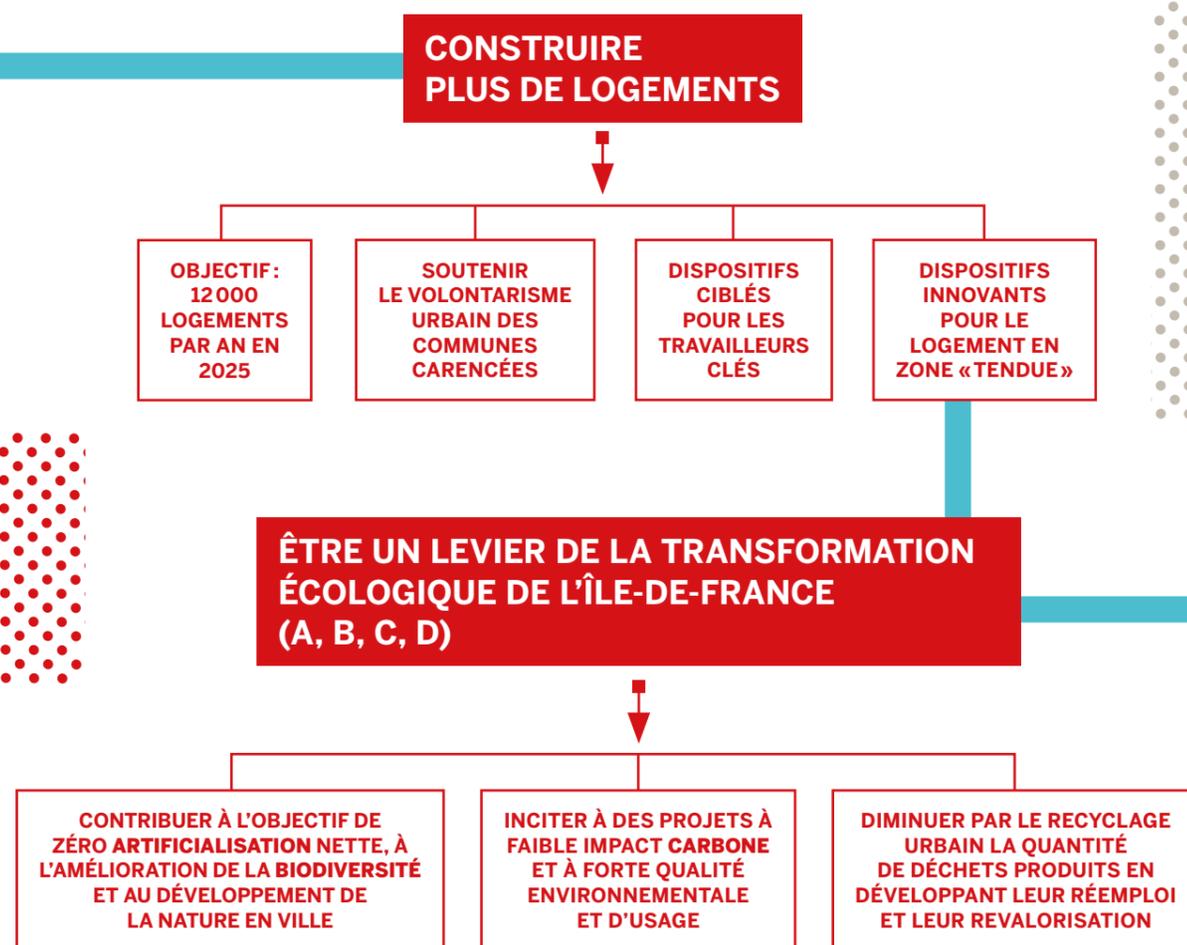
ACQUISITIONS DE L'EPF EN ÎLE-DE-FRANCE



CESSIONS DE L'EPF EN ÎLE-DE-FRANCE

PPI 2021-2025: une mobilisation du foncier pour une Île-de-France attractive, équilibrée et écologique

Construire plus et construire mieux en renouvelant nos pratiques à l'heure où les Franciliens s'inquiètent légitimement des conséquences du développement urbain.



De nouvelles zones de renouvellement urbain, reflet du volontarisme urbain des Maires Franciliens

En dépit de la crise sanitaire qui a notamment provoqué un report dans l'installation des nouvelles équipes municipales, l'EPF Île-de-France a continué de renforcer son portefeuille contractuel avec les collectivités locales.

Grâce aux investissements de l'État et de la Région en matière de transport du quotidien, de nombreuses villes mènent une politique de renouvellement urbain extrêmement intense avec l'aménagement de quartiers de gare qui mixent les usages (habitat

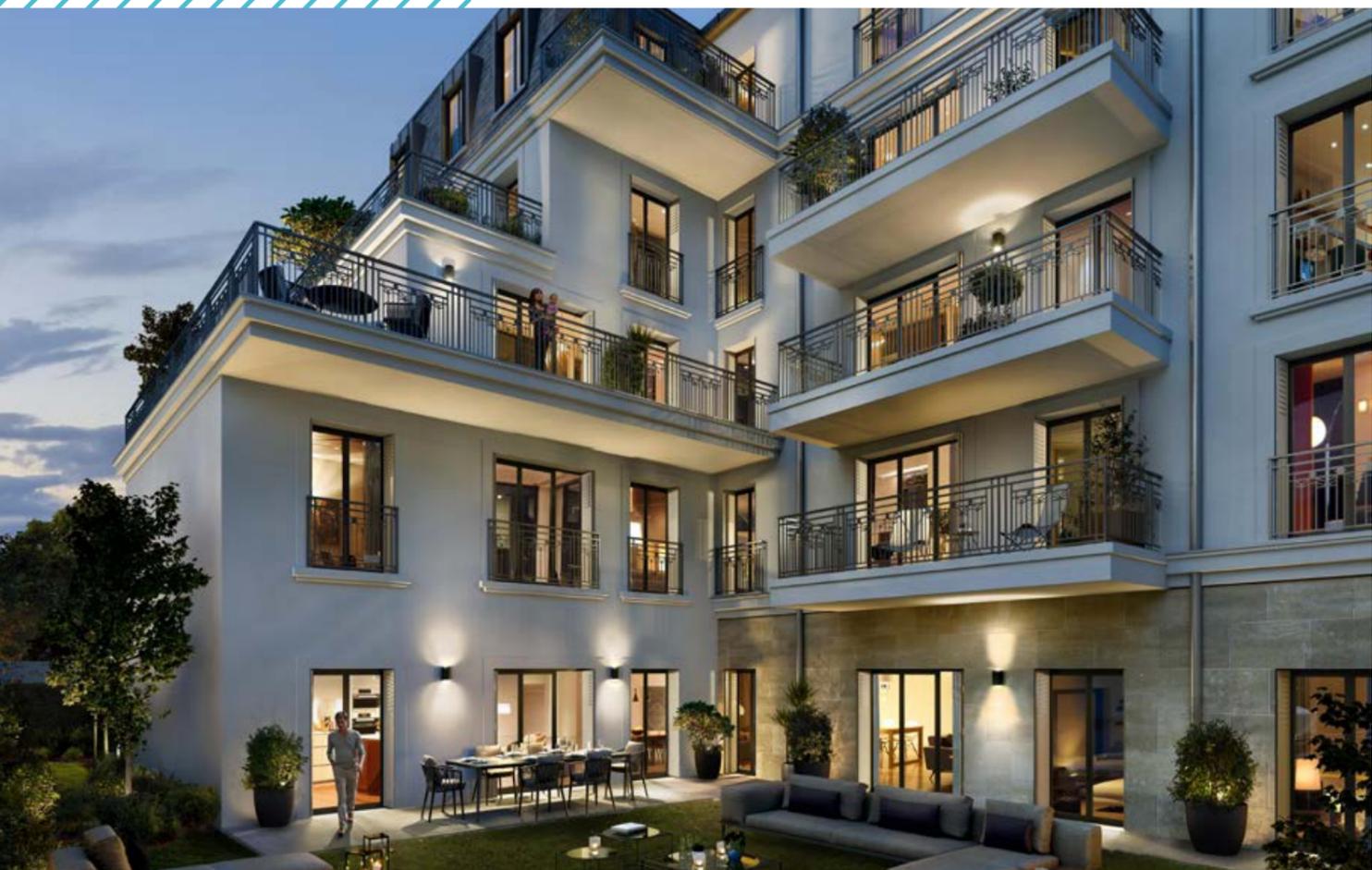
et emploi), renforcés par la création d'espaces et d'équipements publics.

Les pôles de centralité en périphérie de la zone dense amorcent un réel polycentrisme de la région et développent leur attractivité en renouvelant leur tissu urbain, tout en conservant l'identité de leur territoire. Les conventions stratégiques signées avec les intercommunalités se multiplient et préparent le développement de l'offre future de logements et d'activités économiques au service de tous les Franciliens.

En 2020, le Conseil d'administration a validé 87 conventions pour un potentiel de plus de 10 000 logements et 400 000 m² d'activités pour un portefeuille d'engagements de plus de 5 Md€.

Pour retrouver les conventions d'intervention foncières (durée, périmètre, superficie et type d'intervention) de l'EPFIF





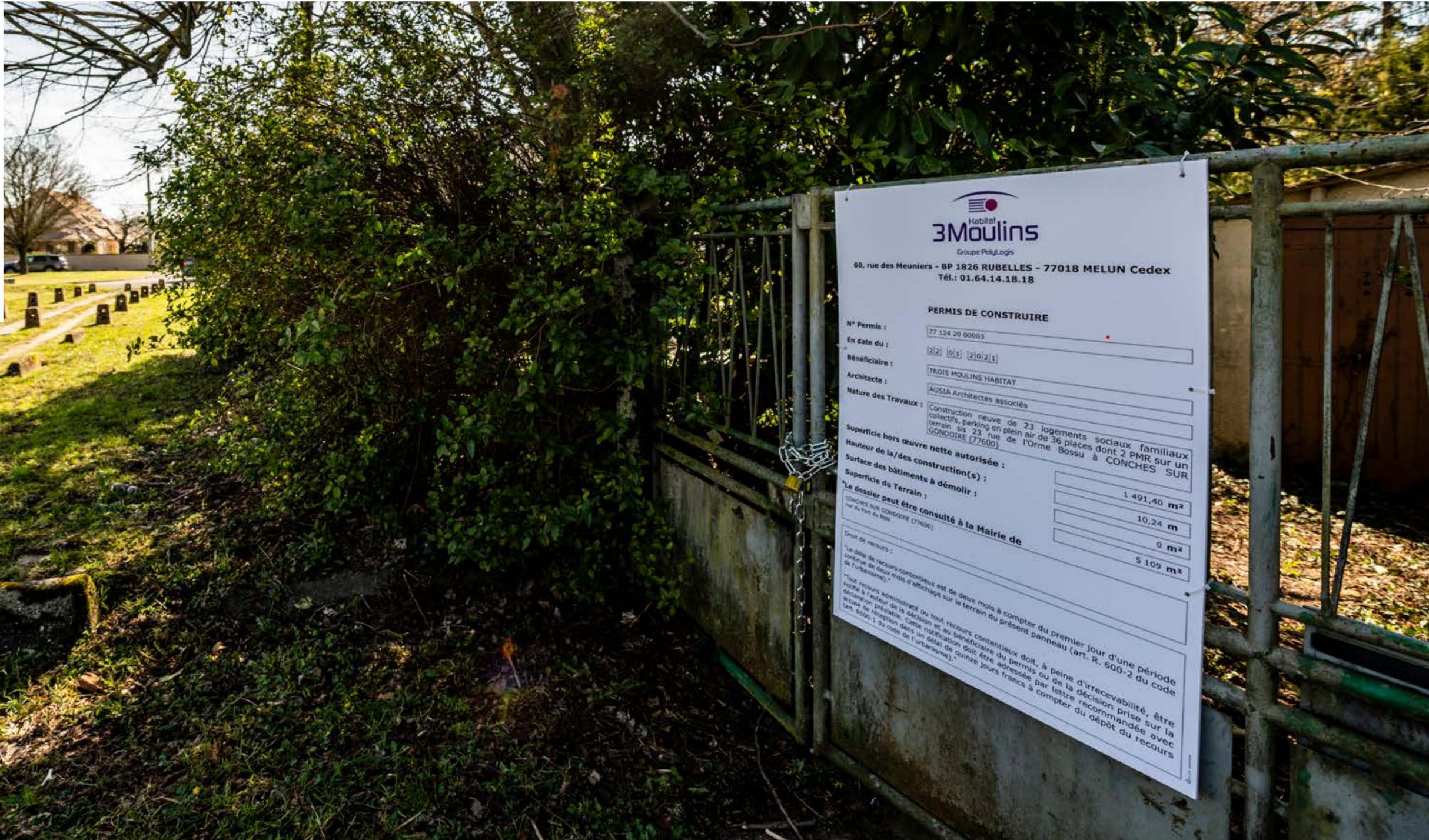
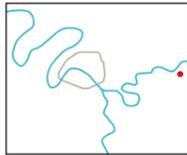
Une croissance — utile aux Franciliens : nos opérations sont le cadre de vie de demain

HABITAT.....	24
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET RECHERCHE.....	44
GRANDS PROJETS, ÉCOQUARTIERS ET GARES DU GRAND PARIS EXPRESS.....	56

Conches-sur-Gondoire

(77)

L'EPF Île-de-France accompagne la collectivité pour atteindre ses objectifs triennaux et a cédé à Trois Moulins Habitat (Polylogis) un demi-hectare de terrain pour la réalisation d'un programme de **23 logements sociaux** répartis sur deux bâtiments avec des jardins communs et privatifs. **Grâce à cette opération, la Commune ne sera plus carencée.**



Habitat
3Moulins
Groupe PolyLogis

60, rue des Meuniers - BP 1826 RUBELLES - 77018 MELUN Cedex
Tél.: 01.64.14.18.18

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Permis : 77 124 20 00003

En date du : 22/01/2021

Bénéficiaire : TROIS MOULINS HABITAT

Architecte : AUSIA Architectes associés

Nature des Travaux : Construction neuve de 23 logements sociaux familiaux collectifs, parking en plein air de 36 places dont 2 PMR sur un terrain sis 23 rue de l'Orme Bossu à CONCHES SUR GONDOIRE (77600)

Superficie hors œuvre nette autorisée : 1 491,40 m²

Hauteur de la/des construction(s) : 10,24 m

Surface des bâtiments à démolir : 0 m²

Superficie du Terrain : 5 109 m²

Le dossier peut être consulté à la Mairie de
CONCHES SUR GONDOIRE (77600)
rue du Port du Bois

Droit de recours :
"Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme)."
"Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être déposé à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la décision préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R.600-1 du code de l'urbanisme)."



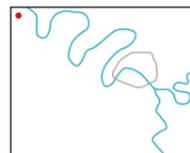
La Celle Saint-Cloud (78)

Des bureaux et des locaux d'activités seront transformés en logements sociaux par I3F. Construit en 1988, partiellement occupé, cet ensemble immobilier **d'une superficie de 6 417 m² sur deux niveaux de sous-sol** sera totalement rénové et transformé en 68 logements sociaux et en un espace de bureaux sur un quart de sa surface. L'originalité de cette réalisation est de permettre **le réemploi de 20% des matériaux sur place in situ et 30% ex situ.**



Juziers (78)

Au cours de l'année 2020, l'EPF Île-de-France a procédé à plusieurs cessions. La première à Antin Résidences pour la réalisation de **40 logements locatifs sociaux** sur le site « des Frichots-Bocannes » et la deuxième sur le site dit « de la ferme des Louvetières » où la ville étudiera un projet de réhabilitation. La totalité des terrains mobilisés, dans le cadre du partenariat initié depuis 2009 avec la Commune de Juziers, **a été cédée** en vue de réaliser de nouveaux projets.



EN BREF

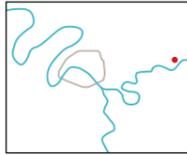
À AUVERS-SUR-OISE (95), le bailleur Antin Résidences a lancé la réalisation d'une opération de 19 logements, sur une emprise foncière cédée par l'EPF Île-de-France après obtention du permis de construire en mai 2020.



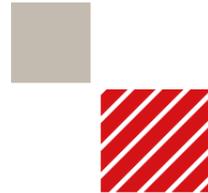
Lagny-sur-Marne

(77)

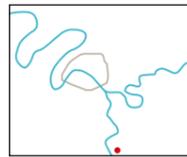
Un projet de **150 logements, en accession et intermédiaires, et 550 m² d'activités** seront développés au sein de la ZAC Saint-Jean. Au total, plus de **1000 logements** dont 30 % de logements locatifs sociaux et **9000 m²** d'équipements et d'activités sont prévus sur plus de dix hectares.



Varennnes-Jarcy (91)

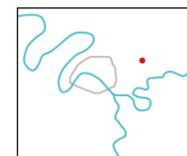


Dix logements sociaux seront édiés par l'opérateur Pierres et Lumières qui a acquis auprès de l'EPF Île-de-France une parcelle bâtie. Cette opération vient compléter le patrimoine du bailleur sur cette Commune, pour créer **une liaison douce en cœur d'îlot.**



Le Raincy (93)

À proximité de la gare des Pavillons-sous-Bois et à 900 mètres de la gare de Gargan, un immeuble vétuste en R+3 a été cédé à Toit et Joie qui va réaliser un projet de réhabilitation et de surélévation, permettant de réhabiliter les logements existants **et de créer six nouveaux logements** par surélévation du bâtiment.



Le Perreux-sur-Marne (94)



Une dizaine d'opérations de logements sociaux ont été engagées au Perreux-sur-Marne dans le cadre de la convention d'intervention initiée en 2014.

Faute de disposer de réserves foncières suffisantes dans un tissu urbain majoritairement pavillonnaire, la ville est carencée en logements locatifs sociaux.

En 2020, les cessions opérées par l'EPF Île-de-France au profit de bailleurs sociaux vont permettre d'engager six nouvelles opérations de logements sociaux ayant toutes bénéficié d'une minoration foncière. Parmi les ventes réalisées par l'EPFIF, un ancien équipement public (bureaux) situé rue de la Station va faire l'objet d'une opération de **40 logements (PLS)**. Sur l'avenue du Général-de-Gaulle, une opération de réhabilitation de **13 logements sociaux** en R+5 va être lancée. Rue de Nancy, la cession d'un immeuble vétuste en R+5 va permettre la réhabilitation de huit logements. Un autre immeuble vétuste en R+2, rue du Bois des Joncs Marins, sera démolit au profit de la réalisation d'un immeuble de 22 logements sociaux.

Les opérations ainsi engagées en 2020 par l'EPFIF représentent 102 logements dont 88 % sociaux, portant à 167 le total des logements créés dans le cadre de cette convention.



EN BREF

À VALMONDOIS (95), la Commune, signataire d'une convention d'intervention foncière avec l'EPF Île-de-France depuis 2013, souhaite développer son offre de logements, y compris sociaux, bien qu'elle ne soit pas assujettie aux obligations de la loi SRU en raison du nombre d'habitants. Le programme en cours de réalisation à la suite de la cession de l'EPF Île-de-France vise à construire un programme de huit logements à la place d'un corps de ferme ainsi que divers bâtiments à usage de stockage.

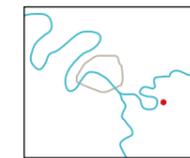
À BROU-SUR-CHANTEREINE (77), après l'acquisition puis la démolition d'un ancien établissement hôtelier, un projet comprenant 26 logements sociaux (PLS, PLUS, PLAI) et un local commercial en pied d'immeuble, va être réalisé par le bailleur social de l'agglomération, MC Habitat.



Ormesson-sur-Marne (94)

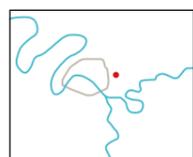
L'EPF Île-de-France a cédé plus d'un hectare à l'EPA Marne en vue d'un **projet d'aménagement d'ampleur** prévoyant **360 logements** et un équipement public sur un secteur appelé « la Plaine des Cantoux ». Cette opération sera exemplaire en termes de co-construction avec les habitants (e-concertation) et d'approche bioclimatique ; **l'objectif est de préparer la transition énergétique** avec des logements plus soucieux de l'environnement. Au niveau des espaces publics, la rue des Cantoux sera transformée en partie en une allée verte. Ce futur corridor écologique sera dans la continuité entre le golf d'Ormesson-sur-Marne et le secteur de la Maillarde.

Par ailleurs, le long de la D111, l'EPF Île-de-France a cédé plus de 2 500 m² à Saint-Agne Promotion en vue de la réalisation d'un projet de 55 logements dont 45 % de logements sociaux.



Montreuil (93)

Dans le cadre du protocole entre l'État et la Ville du desserrement du foyer Bara signé en 2013, l'EPF Île-de-France a cédé un ensemble immobilier de petits collectifs vacants à démolir sur un terrain de 568 m². Le projet confié à Antin Résidences consiste à réaliser un immeuble de moins de 5 000 m² **pour créer 151 chambres dédiées au foyer et 30 logements locatifs sociaux.**



EN BREF

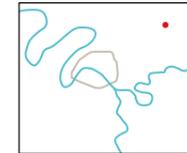
À VILLEJUIF (94), l'EPF Île-de-France a cédé à la SADEV 94 quatre pavillons dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Campus Grand Parc. Le projet consiste à réaliser un immeuble de 98 logements sociaux. Cette ZAC s'appuie sur le potentiel d'innovations de l'Institut Gustave-Roussy (IGR) et la présence de laboratoires académiques, de plateformes technologiques, d'une offre de formation universitaire, et un véritable quartier de ville, dynamique et agréable à proximité directe de l'une des plus importantes gares d'interconnexion du réseau (ligne 14).



Mitry-Mory

(77)

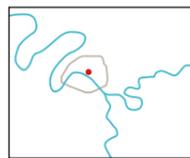
La SEMMY a acquis en 2020 les 42 886 m² cédés par l'EPF Île-de-France pour réaliser un programme de **218 logements (30% de logements sociaux), 1500 m² d'activités et une coulée verte de 4800 m²**. Ces nouveaux aménagements pourront s'appuyer sur l'attractivité des activités commerciales déjà présentes à proximité directe du site et d'une vaste zone d'activités. Les terrains de l'EPFIF sur le secteur des Frichots-Bocannes ont été cédés à la Ville le 10 juillet 2020 et revendus dans la foulée à Antin Résidences pour la **réalisation de 40 logements locatifs sociaux**. Le chantier a démarré en septembre dernier.





Paris (75)

À la place d'un ancien garage (location de boxes de parking), la RIVP va créer un immeuble de **33 logements locatifs** dont 50 % de logements locatifs sociaux et un local commercial en pied d'immeuble.



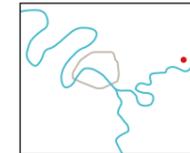
EN BREF

À BONNELLES (78), Commune au sud des Yvelines, I3F réalisera un projet de 25 logements locatifs sociaux en centre-ville. L'emprise du projet est composée du foncier cédé par l'EPFIF et d'un foncier apporté par la Commune.

Pomponne (77)

L'EPFIF a cédé à la SPL Marne et Gondoire Aménagement trois hectares pour la réalisation d'un immeuble de **160 logements intermédiaires et locatifs sociaux**.

Le projet prévoit la réalisation des immeubles autour d'un **parc paysagé en pleine terre**, conçu par l'architecte et urbaniste Alexandre Chemetoff, qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'opération auprès de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.



EN BREF

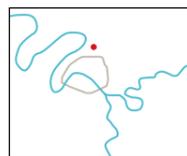
À BOULOGNE-BILLANCOURT (92), Seine Ouest Habitat réalisera un projet de 24 logements locatifs sociaux sur les terrains cédés par l'EPF Île-de-France.





Saint-Denis (93)

L a SPL Plaine Commune a acquis auprès de l'EPF près de **3 000 m²** de terrain dans le cadre de la ZAC Pleyel, accompagnant la réalisation d'un quartier mixte autour de **la plus grande gare du Grand Paris Express**. Les terrains cédés permettront **la réalisation d'un hôtel et d'une résidence étudiante de 130 chambres**.



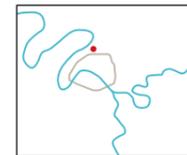
EN BREF

À ROMAINVILLE (93), 43 logements seront construits par Coopimmo en remplacement d'un entrepôt vétuste et d'une maison individuelle.

À PANTIN (93), I3F a racheté en bloc un immeuble de sept logements en R+5 avec un commerce en pied d'immeuble qui sera transformé en logements locatifs sociaux, tout en conservant le commerce en pied d'immeuble.

Saint-Ouen (93)

L'aménageur Séquano va réaliser un projet de foyer ADEF et une **résidence étudiante de 308 logements** pour lequel l'EPF Île-de-France a cédé un bâtiment d'activités qui complétera l'assiette foncière de l'ensemble du projet.



EN BREF

À VITRY-SUR-SEINE (94), l'EPF Île-de-France a cédé à l'EPA ORSA les terrains qu'il possédait sur l'îlot Bel-Air, qui complète avec ceux situés sur le secteur Descartes une vaste opération d'aménagement qui comptera à terme 400 logements en accession dont 30 % en logements locatifs sociaux.





Vincennes (94)



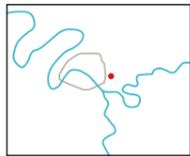
À Vincennes, **17 cessions ont été réalisées depuis le début de la convention** avec cette collectivité. Pour la seule année 2020, sept opérations ont été générées, soit 228 logements dont 52% de logements sociaux.

Un ensemble immobilier hétérogène situé **Impasse Lenain** sera démoli au profit de la construction d'un projet de **155 logements** dont 50% en locatif social.

L'EPF Île-de-France a également vendu un immeuble, situé **rue Georges-Huchon** à proximité du métro, à l'opérateur Logirep. Des travaux d'amélioration des appartements existants seront engagés avant leur conventionnement en logements sociaux. Des bureaux vacants dans cet immeuble seront transformés en logements sociaux.

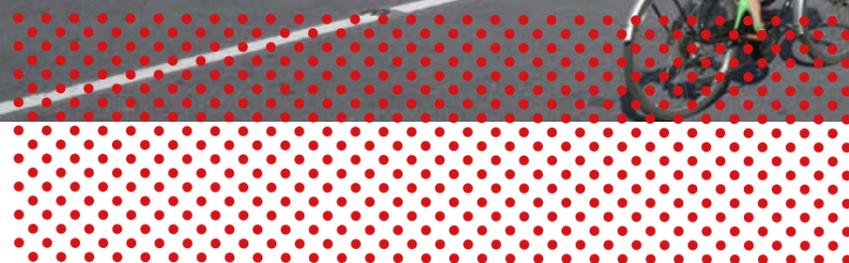
Désigné par consultation, Bouygues Immobilier va ériger un immeuble de 31 logements en R+6 **rue Paul-Déroulède**, à la place d'un garage.

Enfin, un immeuble d'une vingtaine de logements sociaux sera réalisé par I3F à la suite de la cession de l'EPF Île-de-France.

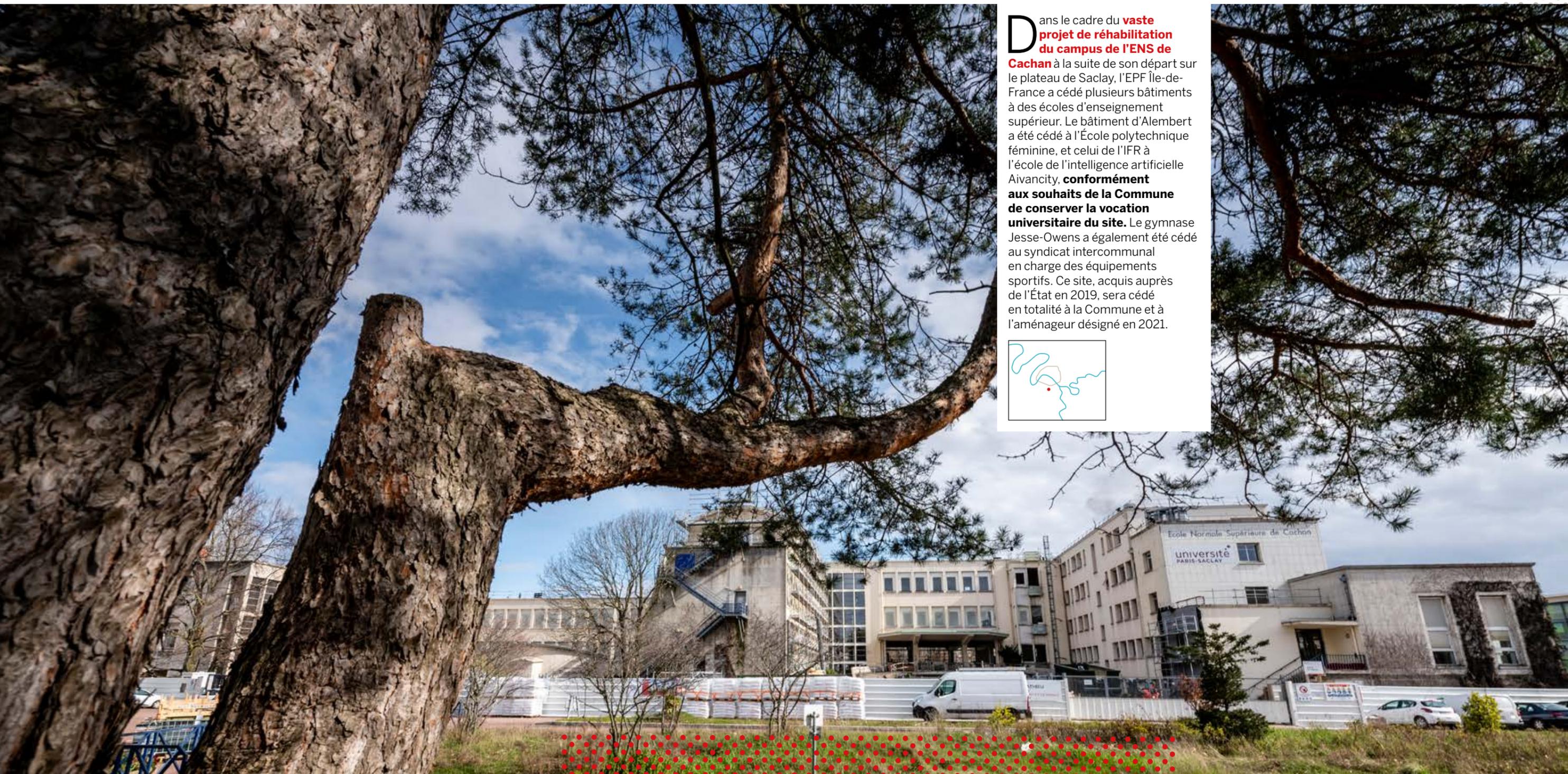


EN BREF

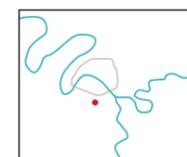
À DEUIL-LA-BARRE (95), le bailleur social SNL vient d'acquiescer en bloc un immeuble en R+2 avec commerce en pied d'immeuble en centre-ville, à 300 mètres de la Mairie, et à proximité de la gare de Deuil-la-Barre-Montmagny. Vilogia réalise également sur cette Commune un immeuble de sept logements sociaux.



Cachan (94)



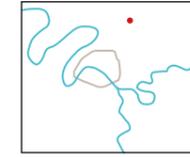
Dans le cadre du **vaste projet de réhabilitation du campus de l'ENS de Cachan** à la suite de son départ sur le plateau de Saclay, l'EPF Île-de-France a cédé plusieurs bâtiments à des écoles d'enseignement supérieur. Le bâtiment d'Alembert a été cédé à l'École polytechnique féminine, et celui de l'IFR à l'école de l'intelligence artificielle Aivancity, **conformément aux souhaits de la Commune de conserver la vocation universitaire du site**. Le gymnase Jesse-Owens a également été cédé au syndicat intercommunal en charge des équipements sportifs. Ce site, acquis auprès de l'État en 2019, sera cédé en totalité à la Commune et à l'aménageur désigné en 2021.



Gonesse (95)

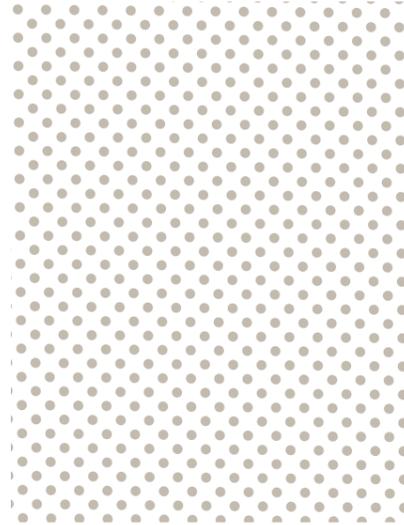
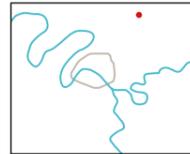


À la place de l'ancienne usine Paul Prédault, dont les bâtiments ont été désamiantés et démolis en 2018 par l'EPFIF, la société Essor va réaliser un **parc d'activités destiné en priorité aux petites et moyennes entreprises** au sein d'une zone industrielle, artisanale et de services à la suite d'une consultation organisée en 2017 par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. L'EPF Île-de-France a cédé **1,2 hectare** de terrain.



Marly-la-Ville (95)

Depuis plus d'une dizaine d'années, la collectivité souhaite développer un institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) pour **développer les capacités d'accueil à l'est du département**. À la suite de la cession de l'EPF Île-de-France, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France fera réaliser cet établissement avec une capacité d'accueil de **30 places** sur le site des Haras de Marly-la-Ville.



Le Plessis-Pâté (91)

EN BREF

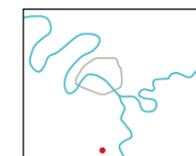
À VERRIÈRES-LE-BUISSON (91), l'EPF Île-de-France a permis à une société de pérenniser sa présence au sein de la ZAE des Petits Ruisseaux couverte par une convention d'intervention foncière signée avec la Ville de Verrières-le-Buisson en 2019 et dans le cadre de laquelle l'Établissement est propriétaire d'un immeuble de 2 380 m².

À MONTFERMEIL (93), la Ville va recycler un entrepôt inoccupé sur un terrain de 2 000 m², pour créer un projet d'économie sociale et solidaire, et notamment une ressourcerie.

À COLLÉGIEN (77), la SPL Marne et Gondoire a acquis près de 1 000 m² auprès de l'EPF Île-de-France pour compléter l'assiette foncière d'un projet qui prévoit 105 logements. L'opération d'ensemble représente plus de 10 000 m².

EN BREF

À CHOISY-LE-ROI (94), l'EPF Île-de-France a cédé à la Ville les commerces (coques commerciales, réserves, bureaux...) qu'il avait acquis au sein de la Résidence du Parc pour une superficie totale de 3 785 m².



Persan (95)



Afin de **développer l'emploi et les activités**, la Ville de Persan a engagé la réalisation d'une opération d'aménagement dans le secteur du Chemin Herbu. Ce secteur, d'une surface totale de **55 hectares** environ, est bien desservi par des infrastructures routières mais contraint par les lignes à haute tension. L'objectif de ce projet est de **créer un pôle économique et commercial** contribuant au développement économique du nord de l'Île-de-France par la création d'activités commerciales, tertiaires et logistiques bien desservies par des infrastructures routières (RD 4, RN 1 et A 16), d'emplois dans une ville touchée par la reconversion industrielle qui entraîne départ et fermeture d'activités et d'une offre commerciale qui complètera celle du parc d'activités de Chambly. **Les terrains cédés à la SEMAVO par l'EPF Île-de-France représentent au total 26 hectares.**

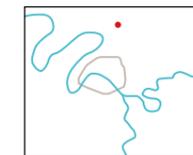


Sarcelles (95)



Acquis en 2018, le « Cèdre bleu », du nom de cette ancienne maison de retraite médicalisée, est constitué d'une quinzaine de bâtiments et d'un parc représentant au total **84 053 m²** de foncier et **19 350 m²** bâtis. Après une première cession en 2019, la Commune de Sarcelles vient d'acquies une seconde emprise foncière de **2 838 m²**, qui comporte les bâtiments dénommés « Chapelle », « logement des Religieuses » et « accueil deuxième portail » pour un total de **1989 m² bâtis**.

La collectivité réaménage ce site en vue de le transformer en centre socioculturel, dont l'ouverture est prévue à la rentrée scolaire 2023. Il comprendra notamment un centre culturel, l'ancienne chapelle, un théâtre de verdure contemporain pour y organiser des spectacles et séances de cinéma en plein air, à l'ombre d'un cèdre, un café sur des terrasses à plusieurs niveaux, un « jardin des sculptures » engazonné et arboré, une maison des associations avec un jardin et un parc paysagé.



EN BREF

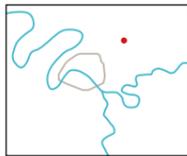
À VERNUILLET (78), dans les Yvelines, plusieurs entrepôts de stockage et bureaux d'activités vont être transformés en nouvelles activités commerciales sur plusieurs sites pour une superficie totale de plus de 15 000 m².

À PORCHEVILLE (78), des terrains abritant un entrepôt désaffecté ont été cédés en vue de la réhabilitation du bâti et du développement d'une activité de stockage de voitures. Ce projet d'activités est localisé dans un parc d'activités.

Aulnay-sous-Bois

(93)

Signataire dès 2008 d'une convention d'intervention foncière, **la Ville d'Aulnay-sous-Bois est engagée dans un renouvellement urbain en profond**, notamment au nord du territoire de la Commune. Outre les ex-terrains PSA, plusieurs zones d'activités (Fosse à la Barbière, Les Mardelles, Le Coudray, La Garenne et la Croix Saint-Marc) sont en secteur de projet **pour accueillir progressivement, et sans remettre en cause les activités existantes** : des locaux d'activités plus qualitatifs, des activités commerciales et des équipements à proximité immédiate de la future gare du Grand Paris Express. Au nord de la Fosse à la Barbière, la Foncière Publique d'Île-de-France est intervenue, pour la première fois, en complémentarité de l'EPF Île-de-France au service du renouvellement urbain voulu par la Commune, pour assurer le portage à long terme dans ce secteur stratégique à prix maîtrisés.

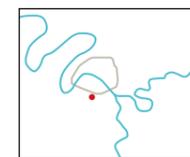


Bagneux

(92)



À proximité immédiate de la future gare de Bagneux bientôt desservie par la ligne 4 et 15 du Grand Paris Express, l'EPF Île-de-France a cédé le foncier qu'il avait acquis dans le cadre d'une convention d'intervention avec la Ville, signée en 2008 et portant sur plus de dix hectares, à la SADEV 94. Cette nouvelle cession permettra la réalisation de près de **140 logements et de commerces en pied d'immeuble**. En raison de l'anticipation par la Ville de la mutation du secteur gare dès 2008, les prix de sortie des 500 logements sont maîtrisés pour s'adresser à toutes les catégories de population. Cet écoquartier comprend de nombreux équipements publics et s'accompagne de la réalisation d'un pôle tertiaire.



Carrières-sous-Poissy

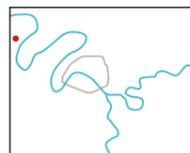
(78)

L'EPF Île-de-France a cédé des terrains nus d'une superficie de plus de **1,7 hectare** après démolition des bureaux et entrepôts désaffectés à l'EPAMSA, qui poursuit un ambitieux programme d'aménagement dans le secteur dit « Pissefontaine ».

Le projet de la ZAC Nouvelle Centralité est un écoquartier avec « zéro rejet » d'eau pluviale

hors du périmètre de projet, un objectif de performance bas carbone pour la conception de logements. « Nouvelle Centralité » est l'un des principaux projets d'aménagement du territoire Grand Paris Seine & Oise, piloté par l'EPAMSA, en partenariat avec la Ville de Carrières-sous-Poissy et la Communauté Urbaine.

Les objectifs de cet écoquartier de 47 hectares ouvert sur la Seine et la nature sont de concevoir une ville dense, animée autour d'une nouvelle centralité, en faisant émerger, au cœur de la ville, un nouveau centre urbain aujourd'hui scindé par le passage de la D 190. Cette opération d'aménagement a été conçue par l'urbaniste Nicolas Michelin qui prévoit des activités, des logements, des commerces et des équipements structurants.

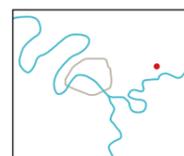


Chelles

(77)



Au sein de **la zone d'activités Castermant**, l'EPF Île-de-France a cédé un hectare de terrain sur lequel un projet IMGP, remporté par un groupement Vinci-Atland, sera bientôt développé. Ce dernier prévoit plus de **750 logements**, le maintien du musée des transports urbains, **2400 m² de commerces et d'activités** ainsi que la réhabilitation des anciens abattoirs. L'ensemble de ce projet ambitieux sera développé sur plus de quatre hectares.

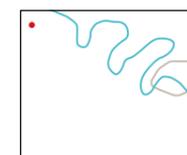




Limay (78)

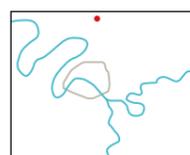
Au sein de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), la Commune de Limay veut développer son offre de logements à proximité de la gare (ligne J du Transilien).

La collectivité a désigné l'opérateur ADIM pour réaliser **six immeubles de logements**, répartis sur deux îlots et totalisant **76 logements avec commerces** (850 m²) en pied d'immeuble sur les emprises foncières cédées par l'EPF Île-de-France.



Ézanville (95)

Dans le cadre d'une convention de veille foncière, l'EPF Île-de-France vient de céder un terrain à proximité de la gare, sur lequel **un projet de huit logements sociaux sera édifié** par Clésence à la place d'un bâtiment désaffecté et inhabitable.



EN BREF

À COURBEVOIE (92), l'EPF Île-de-France a cédé à l'EPT Paris Ouest La Défense un terrain pour permettre de relier l'écoquartier à la gare de Bécon-les-Bruyères et la future gare du Grand Paris Express.



Fontenay-sous-Bois

(94)

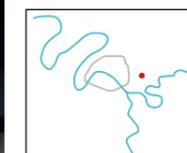


La Ville, grâce à l'intervention de l'EPF Île-de-France, a engagé **le renouvellement urbain du quartier des Alouettes et tout particulièrement du site Péripôle**. Enclavé entre l'A 86, la D 86, les voies ferrées du RER A, le creusement de la future ligne 15 Est dès 2023 et le prolongement du métro jusqu'à Val-de-Fontenay en 2032 et la requalification progressive de l'avenue de-Lattre-de-Tassigny avec le passage du T1 en 2027.

À horizon 2030, cet ensemble d'entrepôts aujourd'hui principalement dédiés à la logistique deviendra un quartier mixte, structuré autour d'un parc paysagé en pleine terre et comprenant **des logements, bureaux et équipements**.

Il s'accompagnera également d'une requalification de la D 86 en boulevard urbain en développant habitat, commerces en rez-de-chaussée et équipements publics.

Au total, plus de cinq hectares ont été cédés à la SPL Marne au Bois. Le coût du foncier sera quasi nul au terme de l'ensemble des cessions à horizon 2027, grâce aux cessions d'usufruit opérées au profit des opérateurs de transports et aux flux de trésorerie générés par les actuels occupants des sites, permettant ainsi à la Ville et à la SPL Marne au Bois de consacrer l'ensemble de leurs investissements à une large requalification tout en permettant une maîtrise des prix de sortie de la programmation urbaine prévue.



Guyancourt

(78)

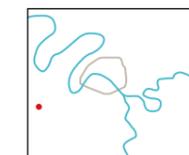


En raison de **sa proximité avec la future gare de la ligne 18 du Grand Paris Express** et le Technocentre Renault, d'une superficie d'environ 22 hectares, constitue un enjeu majeur de renouvellement urbain pour la Ville de Guyancourt, l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et le territoire de l'OIN Paris-Saclay, et représente une partie du périmètre de la ZAC Gare Guyancourt-Saint-Quentin. Cette zone urbaine est au croisement d'entités urbaines hétérogènes : le Technocentre Renault, un quartier pavillonnaire, des quartiers d'habitat et dans le quartier Villaroy, ainsi que des infrastructures.

À la place de l'ancien site Thales, l'EPA Paris-Saclay prévoit le développement d'environ **1500 logements et 80 000 m² d'activités (84 000 m² sur l'intégralité de l'ancien site Thales).**

Dès 2017, des opérations de dépollution pyrotechnique ont été menées par la Direction technique de l'EPPFIF sur environ neuf hectares, suivies en 2020 par les travaux de démolition des bâtiments, à l'exception de la halle sud conservée et réhabilitée pour un projet d'urbanisme transitoire.

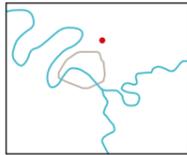
Plus de 11 hectares acquis dans le cadre d'une convention d'intervention foncière signée en 2015 ont été cédés à l'EPA Paris-Saclay pour **un projet d'aménagement d'environ 440 logements et 44 000 m² d'activités économiques.** Il s'agit de la première tranche de cession des terrains. Les 11 hectares restants ont fait l'objet d'une promesse de vente en début d'année 2021.



La Courneuve

(93)

Dès 2013, dans le secteur « Carrefour des Six Routes » à La Courneuve, l'EPF Île-de-France avait engagé la maîtrise foncière de la première phase de l'actuelle ZAC des Six Routes et vient de céder à la SPL Plaine Commune Développement plus d'un demi-hectare de foncier. L'aménagement de ce site stratégique autour de la future gare GPE « La Courneuve – Six Routes » prévoit la réalisation d'environ 1000 logements (70 700 m² SDP), des bureaux (4 600 m² SDP), des commerces et services (5 000 m²) ainsi que des équipements (1 555 m² SDP).

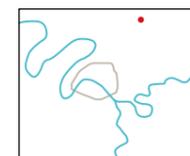


Louvres et Puiseux-en-France (95)



Situé sur **les Communes de Louvres et de Puiseux-en-France**, le projet **d'écoquartier recouvre trois secteurs**, le Quartier Gare, les Frais Lieux et le Bois du Coudray-Derrière les Bois dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté. Cet ambitieux programme d'aménagement de 82 hectares prévoit notamment 19 hectares d'espaces publics et d'espaces verts, **3340 logements dont 30% locatifs sociaux, 20000 m² de commerces et d'activités et 22 000 m² d'équipements publics.**

En 2020, dans le secteur Gare, les cessions de l'EPF Île-de-France à Grand Paris Aménagement vont permettre la réalisation d'un programme de **160 logements** dont 30% locatifs sociaux ainsi que la construction d'un programme de **220 logements** dont 30% locatifs sociaux derrière le Bois du Coudray.



EN BREF

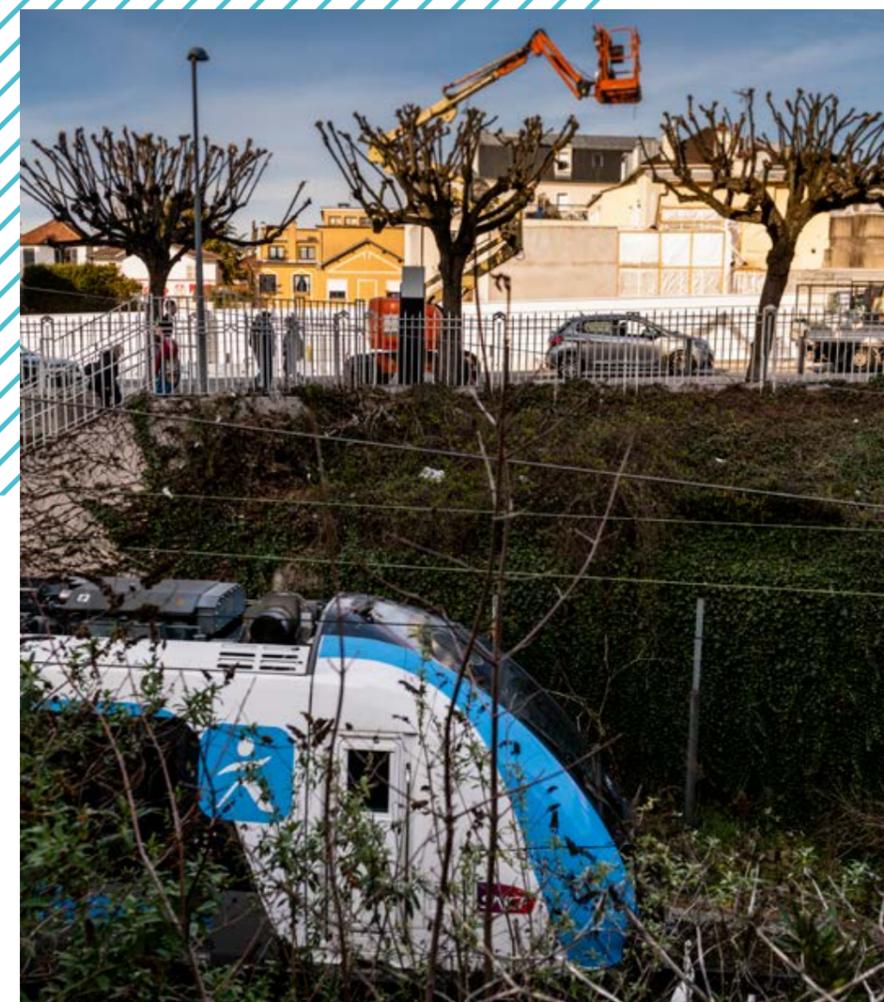
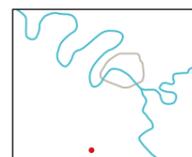
À MÉZIÈRES-SUR-SEINE (78), des terrains ont été cédés aux Résidences Yvelines Essonne afin de permettre la construction de cinq logements sociaux répartis en deux bâtiments avec des jardins en pleine terre.

Ollainville et Arpajon (91)

La Sorgem développe la ZAC des Belles Vues qui s'étend sur 56 hectares, laquelle prévoit la construction de **95 000 m² de logements, 98 000 m² d'activités, 3 500 m² SDP de commerces et services, un parc public de 5,5 hectares**, un groupe scolaire de dix classes, un équipement sportif et un pôle de services multifonctionnel.

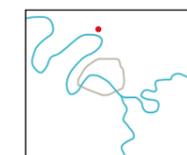
Les terrains nus cédés d'une superficie supérieure de l'ordre de **4,7 hectares** ne représentent qu'une partie du foncier mobilisé par l'Établissement.

À Ollainville, rue de la République, Pierres et Lumières va développer **un projet de 32 logements sociaux** sur une emprise foncière de 3 240 m².



Enghien-les-Bains (95)

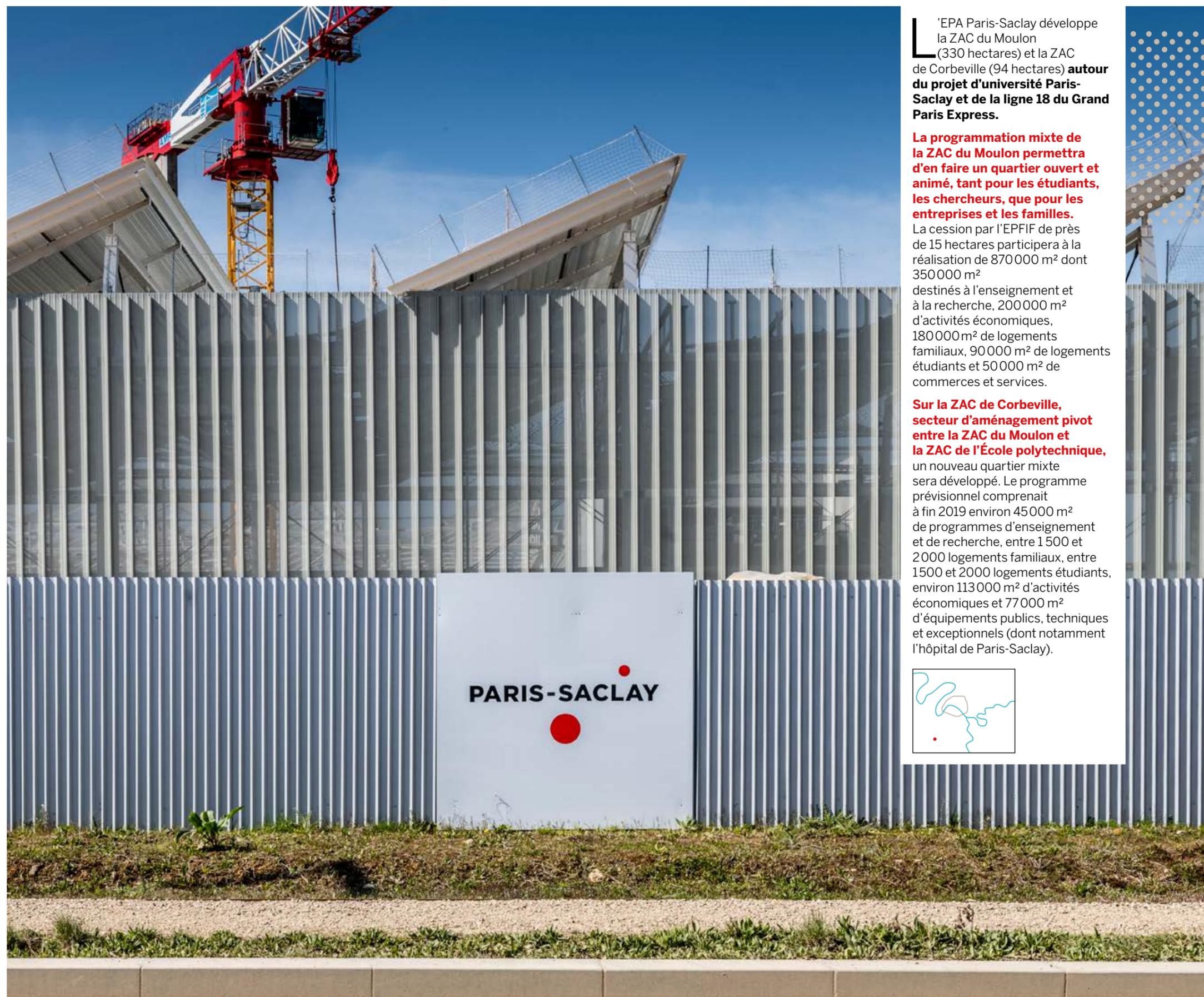
À 100 mètres de la gare, le bailleur social ICF La Sablière réalisera **un programme de 89 logements** à Enghien-les-Bains. Le projet porte sur la réalisation de quatre bâtiments de logements collectifs sociaux et intermédiaires et cinq commerces en rez-de-chaussée avec parc de stationnement en sous-sol. Sur cette opération, la majorité des négociations se sont faites à l'amiable avec les anciens propriétaires.



EN BREF

À SAINT-OUEN (93), les derniers terrains du village olympique d'une superficie d'un hectare ont été cédés à la Solideo, clôturant la mobilisation foncière sur le village des athlètes.

Orsay (91)

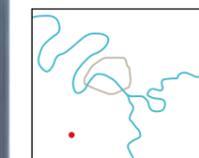


L'EPA Paris-Saclay développe la ZAC du Moulon (330 hectares) et la ZAC de Corbeville (94 hectares) **autour du projet d'université Paris-Saclay et de la ligne 18 du Grand Paris Express.**

La programmation mixte de la ZAC du Moulon permettra d'en faire un quartier ouvert et animé, tant pour les étudiants, les chercheurs, que pour les entreprises et les familles.

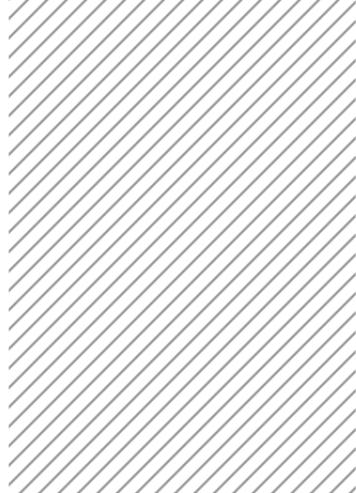
La cession par l'EPFIF de près de 15 hectares participera à la réalisation de 870 000 m² dont 350 000 m² destinés à l'enseignement et à la recherche, 200 000 m² d'activités économiques, 180 000 m² de logements familiaux, 90 000 m² de logements étudiants et 50 000 m² de commerces et services.

Sur la ZAC de Corbeville, secteur d'aménagement pivot entre la ZAC du Moulon et la ZAC de l'École polytechnique, un nouveau quartier mixte sera développé. Le programme prévisionnel comprenait à fin 2019 environ 45 000 m² de programmes d'enseignement et de recherche, entre 1 500 et 2 000 logements familiaux, entre 1 500 et 2 000 logements étudiants, environ 113 000 m² d'activités économiques et 77 000 m² d'équipements publics, techniques et exceptionnels (dont notamment l'hôpital de Paris-Saclay).



Lutte contre l'habitat indigne

Avec le lancement des premières opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national, l'EPF Île-de-France pilote aux côtés d'un réseau partenarial unique trois opérations d'une ampleur inédite à Clichy-sous-Bois (93), Grigny (91) et Mantes-la-Jolie (78).



↓
Clichy-sous-Bois
 Première opération de requalification, pilotée par l'EPF Île-de-France, le bas-Clichy concentre 40% de la population de la ville. Depuis 2015, 820 logements ont été acquis sur cette opération et plus de 270 relogements ont déjà été mis en œuvre grâce à l'appui de l'État et des bailleurs partenaires de l'opération. Dans un contexte sanitaire qui ralentit à la fois les acquisitions, et notamment les visites préalables, tout comme les opérations de relogement, un décret d'extrême urgence va être mis en œuvre pour les bâtiments voués à la démolition, de sorte

que l'opération se poursuive dans les délais prévus. Des plans de sauvegarde, portant tout particulièrement sur la mise en sécurité des bâtiments concernés, vont être déclenchés sans attendre au Chêne Pointu et à l'Étoile du Chêne Pointu. L'Anah, partenaire de l'ORCOD-IN, renforcera encore son soutien. Des actions de proximité visant à renforcer la sécurité sont déjà en cours de déploiement. L'enlèvement des nombreux véhicules épaves stationnés au pied des immeubles est déjà déclenché. Les acquisitions de logements vont s'accélérer et le nouveau projet urbain « Cœur de ville » prévoit de lancer dans les mois

à venir la conception, puis la réalisation de nouveaux immeubles de logements. Sur l'allée de l'avenir, une programmation mixte prévoit une répartition équivalente de logements en accession et de logements locatifs sociaux ainsi que des commerces en pied d'immeuble. À la fin 2020, l'EPF Île-de-France a racheté à la Banque des Territoires le centre commercial du Chêne Pointu, préalable à la requalification de l'allée Maurice-Audin, le long de la ligne de tramway T4, qui prévoit une répartition des commerces existants au pied des futurs immeubles de logements.

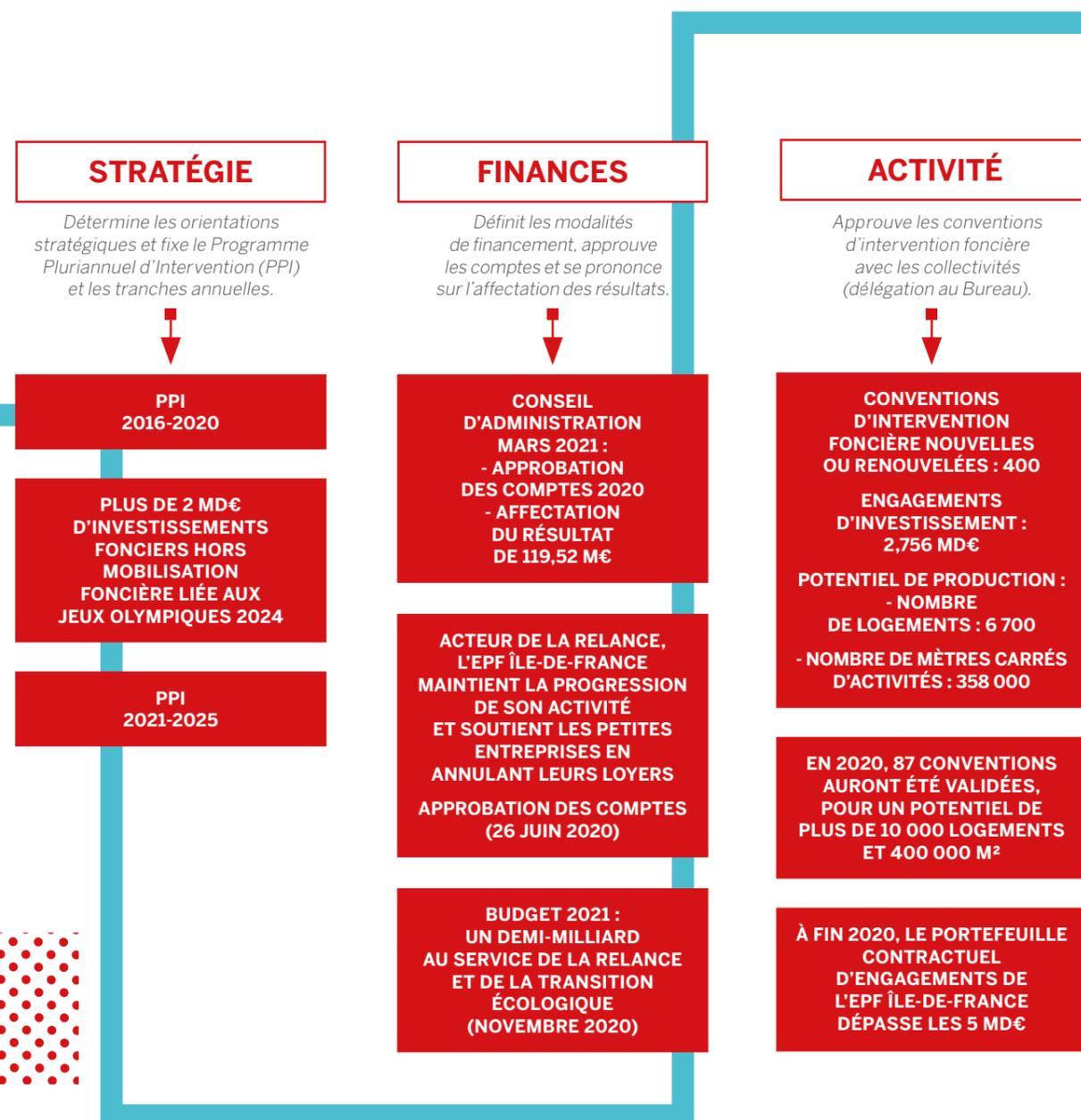
↑
Grigny
 5000 logements, un centre commercial, 17000 habitants dont près de la moitié vivent sous le seuil de pauvreté, un syndicat principal et 27 syndicats secondaires : construite à la fin des années 1960, Grigny 2 est la deuxième opération de requalification pour laquelle l'EPF Île-de-France a été désigné pilote par décret en Conseil d'État. La convention entre les partenaires publics a été signée en avril 2017. Depuis, 570 logements ont été achetés dans la copropriété de Grigny 2 ainsi que les fonciers nécessaires pour l'aménagement du site. La mise en œuvre des travaux d'urgence a été approuvée par 11 syndicats secondaires fin 2020. En dépit des efforts déjà engagés, cinq syndicats secondaires (soit 1320 logements) sont en faillite. L'État et ses partenaires se mobilisent pour proposer une solution de logement digne pour chaque habitant et l'EPF Île-de-France va racheter les 1320 logements d'ici à 2026. Ces derniers seront transformés en logements sociaux ou démolis. La concertation réglementaire sur le projet urbain annoncée par le Préfet de l'Essonne et le Maire de Grigny débute en 2021.



↓
Mantes-la-Jolie
 L'action foncière a débuté et 29 logements au sein des 13 copropriétés historiques du Val Fourré ont déjà été achetés dont 22 logements appartenant à la Ville et à l'EPAMSA, tous deux partenaires du projet. C'est cet établissement public d'aménagement qui en assure la gestion. L'opération est déjà entrée en phase opérationnelle accélérée avec le lancement des travaux de rénovation de la tour Neptune, qui faisait déjà l'objet d'un plan de sauvegarde. Pour les habitants, cette rénovation est synonyme à terme d'une meilleure maîtrise de leurs charges de chauffage, de l'amélioration de leur confort et de leur cadre de vie grâce à la rénovation, et elle permettra surtout la mise aux normes des réseaux et de la sécurité incendie. Les dispositifs de sauvegarde pilotés sont enclenchés pour les sept autres copropriétés du quartier à rénover ou à démolir. Les cinq copropriétés déjà rénovées, via l'OPAH 2012-2017 du Val Fourré, seront accompagnées à compter de 2021 par un « POPAC » piloté par GPSEO. Enfin, avec l'appui de l'EPAMSA, les études urbaines menées en 2020 conduiront à terme à définir les grandes orientations du projet urbain et son calendrier prévisionnel.



Une gouvernance représentative de l'ensemble des territoires Franciliens



Valérie PÉCRESSE,

Présidente du Conseil d'administration,
Présidente de la Région Île-de-France

13

REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Premier Vice-Président du Conseil d'administration :
• Bruno BESCHIZZA

- Gilles BATAIL (Président de la SIFAE)
- Yasmine BENZELMAT
- Régis CHARBONNIER
- Pierre DENIZIOT
- Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT
- Sylvie FUCHS
- Pascal GIAFFERI
- Benoît JIMENEZ
- Samia KASMI
- Valérie MONTANDON
- Stéphanie VENEZIANO

Administrateurs suppléants :

- Sylvie CARILLON
- James CHERON
- Benjamin CHKROUN
- Carlos DA SILVA
- Marie-Christine DIRRINGER
- Denis GABRIEL
- Didier GONZALES
- Céline MALAISE
- Thierry MEIGNEN
- Jean-Marc NICOLLE
- Christel ROYER
- Wallerand de SAINT-JUST
- Pierre SERNE

Composition du Conseil d'administration au 31/03/2021.

8

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT DES DÉPARTEMENTS FRANCILIENS

Deuxième Vice-Présidente :
• Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil Départemental du Val-d'Oise

- Éric BERDOATI (92)
- Michel BOURNAT (91)
- Pierre GARZON (94)
- Emmanuel GRÉGOIRE (75)
- Alexandra ROSETTI (78)
- Corinne VALLS (93)
- Xavier VANDERBISE (77)

Administrateurs suppléants :

- Jean-Noël AMADEI (78)
- Ian BROSSAT (75)
- Nicole GOUETA (92)
- Daniel GUIRAUD (93)
- Xavier HAQUIN (95)
- Olivier LAVENKA (77)
- Christian MÉTAIRIE (94)
- Brigitte VERMILLET (91)

4

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS

- Patrick OLLIER
- Denis CAHENZLI
- Djeneba KEITA
- Olivier KLEIN

Administrateurs suppléants :

- Éric CESARI
- Sinda MATMATI
- Pascal PELAIN
- Laurent RUSSIER

4

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES EPCI DE GRANDE COURONNE

- Éric BRAIVE (Cœur d'Essonne Agglomération/91)
- Jean-François DELESALLE (Deux Morin/77)
- Philippe DESCROUET (Val d'Europe Agglomération/77)
- Thomas GOURLAN (Rambouillet Territoires/78)

Administrateurs suppléants :

- Anne CABRIT (Rambouillet Territoires/78)
- Jean-Michel CAPPELLE (Gâtinais Val de Loire/77)
- Thierry CERRI (Val d'Europe Agglomération/77)
- Stéphane RAFFALLI (Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart/91)

4

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT

- François ADAM (DHUP)
- Mehdi AOUAT, Direction du Budget - DGFIP
- Emmanuelle GAY (DRIEAT)
- Pierre Antoine MOLINA, Secrétaire général aux politiques publiques, Préfecture de la Région Île-de-France

Administrateurs suppléants :

- Nathalie BASNIER (SGAPP)
- Guillaume BENNET (DGFIP)
- Magali PINON-LECONTE (DHUP)
- Hervé SCHIMTT (DRIEAT)

Personnalités qualifiées :

- Michel CLAIR (CRCI)
- Laurence FOURNIER (Chambre Régionale d'Agriculture IDF)
- Laurent MUNEROT (Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat)
- Michel PLATERO (CESER)

Pour consulter la liste des membres du Conseil d'administration



Nos équipes

ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

INDEX 2020 = 93/100 pts

75 points requis par le ministère du Travail⁽¹⁾

(1) Application des dispositions visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise. Décret n°2020-1 du 8 janvier 2020.

TÉLÉTRAVAIL

Février 2020. À l'issue d'une première phase d'expérimentation menée au cours du second semestre 2018, l'EPFIF a conclu un accord relatif au déploiement du télétravail.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Création d'un groupe de travail permanent pour mieux prévenir les risques psychosociaux.
- Mise en place d'un centre d'écoute psychologique.

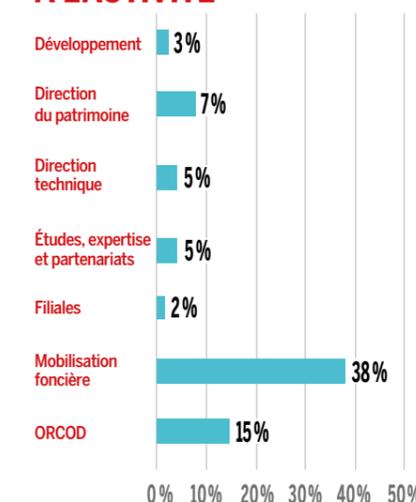
FORMATION ET INSERTION

- Développer l'accueil des jeunes professionnels en alternance.
- Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Contribuer à l'accès à l'emploi des personnes par les clauses d'insertion sociale dans nos marchés.

DES ÉQUIPES ORIENTÉES VERS L'ACTIVITÉ

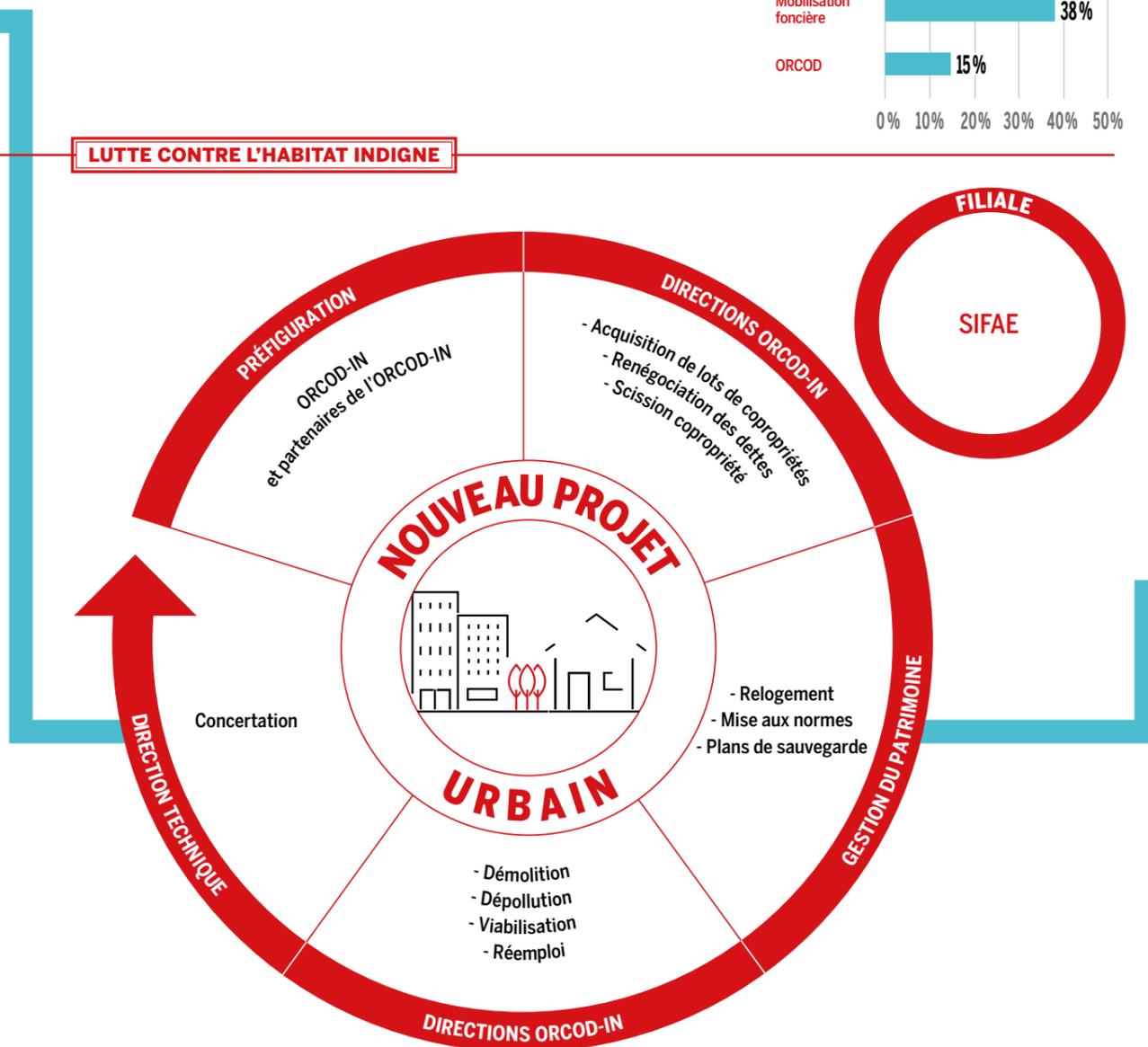
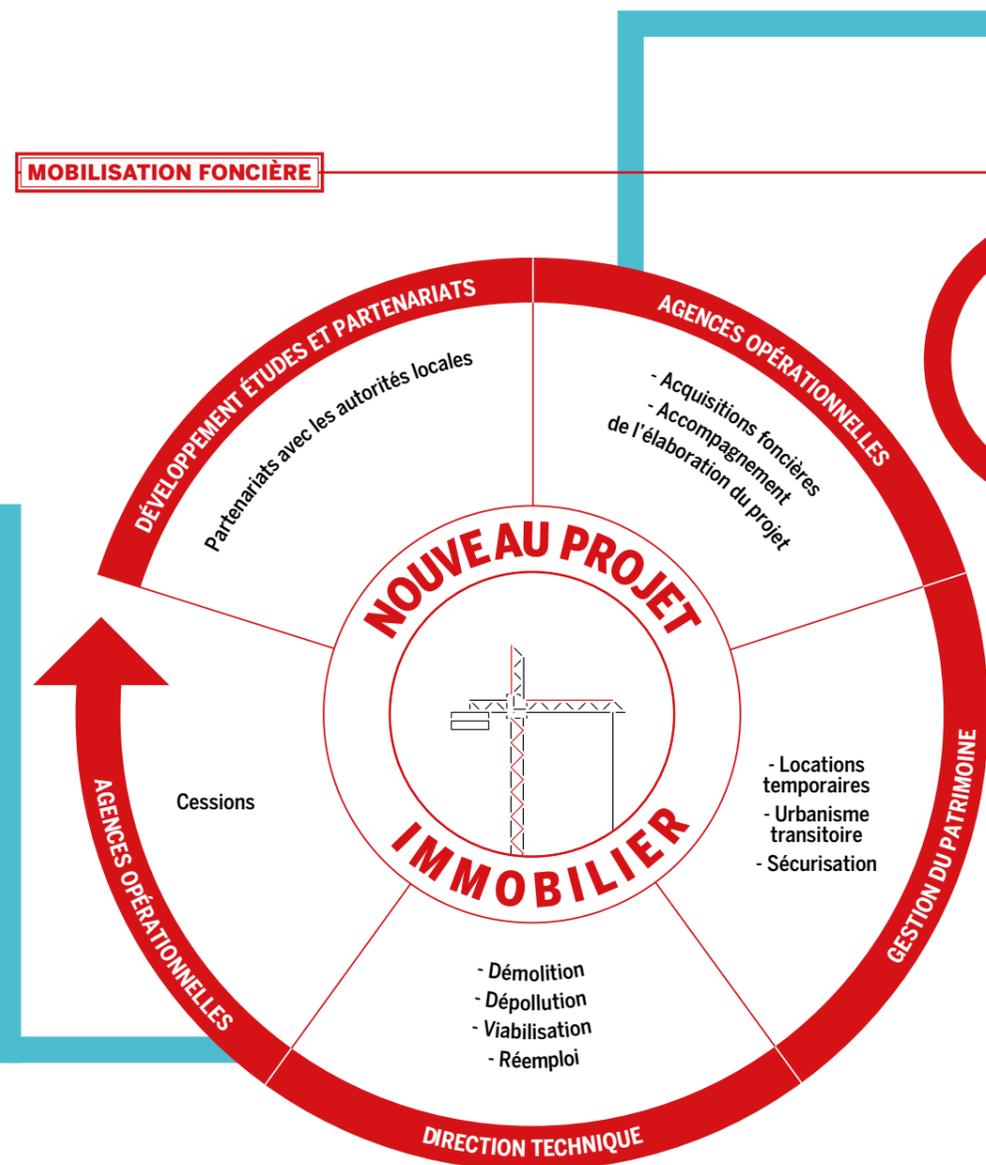
Au 31/12/2020, l'ensemble des équipes de l'Établissement servent le développement de l'activité. Avec 100 % des objectifs atteints, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur les résultats annuels.

EFFECTIF DÉDIÉ À L'ACTIVITÉ

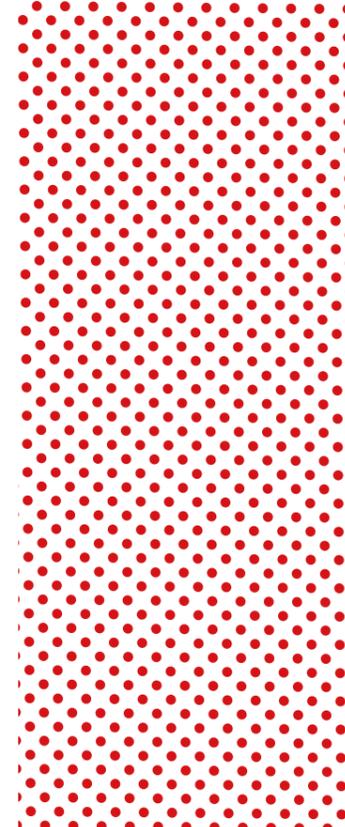


MOBILISATION FONCIÈRE

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE



Budget 2021: un demi-milliard d'euros au service de la relance et de la transition écologique



Budget exécuté à 100 %

Une hausse des produits de cessions

- 55 % : les cessions représentent la majorité des recettes de l'Établissement
- +25 % : l'augmentation des cessions signées entre 2019 et 2020

Une quasi-stabilité des produits de la fiscalité affectée

- TSE : 177 M€ contre 178 M€
- Fonds SRU : 15,02 M€ contre 14,60 M€

Bilan simplifié (en K€)

	2020	2019
Total actif net	2 484 874,1	2 323 971,8
Total actif immobilisé net	1 036 330,0	843 586,6
Total actif circulant (hors trésorerie)	2 339 609,5	2 195 687,4
Dont portefeuille foncier	2 119 417,0	2 017 725,2
Dont créances	220 192,5	177 962,2
Trésorerie	41 631,5	43 925,8
Total passif	2 484 874,1	2 323 971,8
Capitaux propres	1 827 358,0	1 707 661,7
Dont résultat	119 695,0	64 674,2
Provisions	6 353,9	4 547,0
Dettes	399 258,9	371 040,8
Dettes non financière	251 902,9	240 722,2

Compte de résultat simplifié (en K€)

CHARGES	2020	2019
Acquisitions	413 301	506 846
Variation de stock	-141 411,9	-288 352
Autres charges	16 145,9	110 379
Charges de fonctionnement	18 763,7	17 037
Dotations sur amortissements et provisions	53 608,4	20 713
Charges financières	3 584,0	4 131
Résultat de l'activité	119 694,8	64 674
Total charges	483 685,5	435 428
PRODUITS	2020	2019
Cessions	265 691,6	211 847,4
TSE	192 041,2	193 158,0
Autres produits	25 940,7	30 222,9
Produits financiers	11,9	199,6
Total produits	483 685,5	435 427,9

La comptabilité budgétaire ne prend en compte que les flux de trésorerie, les paiements à terme ou différés en sont par conséquent exclus.

Des expérimentations — qui favorisent l'innovation

EXPÉRIMENTER POUR FAVORISER L'EXEMPLARITÉ

La construction de logements est l'un des secteurs clés de la transition écologique, en raison de sa capacité à permettre à la ville de se renouveler sur elle-même plutôt que par extension urbaine, à améliorer le cadre de vie et à préparer l'habitat de demain.

Au-delà des innovations déployées par les opérateurs, de nombreux progrès peuvent être réalisés, non seulement sur les activités de construction mais aussi pour les opérations de démolition par récupération et réemploi des matériaux. La démarche, initiée par Démoclès, à laquelle l'EPF Île-de-France s'est associé aux côtés de nombre de maîtres d'ouvrage a déjà permis des avancées et est amenée à aller plus loin notamment sur les questions de traçabilité.

Si, en matière de construction, le modèle linéaire de consommation consiste à utiliser des nouveaux matériaux (extraction, fabrication, distribution, consommation) et à les remplacer en fin de vie, l'économie circulaire permet de revaloriser les déchets de chantiers (recyclage, réemploi).

Son intégration dans les circuits de production de la construction n'est pas à maturité mais elle fait l'objet de nombreux échanges sur les meilleures pratiques et leurs améliorations, et va se renforcer, incitée par la loi Transition énergétique pour la croissance verte qui fixe des objectifs de valorisation des déchets de chantiers.

L'EPF Île-de-France est, dans le cadre de ses activités de démolition de bâtiments obsolètes, en première ligne et lance depuis plus de dix ans des audits « déchets » sur ces opérations de déconstruction. Dans son Programme Pluriannuel d'Intervention pour la période 2021-2025, l'EPFIF prévoit également des objectifs de revalorisation et travaille sur plusieurs axes, tels que l'élévation du niveau d'exigence sur la revalorisation par produit et matériau, le suivi des produits et matériaux de déconstruction (béton, bois, métaux, isolants, DEEE,...) ou encore la mise en place d'un nouveau marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage intégrant le diagnostic « produits, matériaux et déchets » et l'évaluation des ressources.

L'opération de déconstruction partielle de l'ancien site Thales à Guyancourt (78) illustre les modalités de revalorisation des matériaux de déconstruction suivies par la Direction technique, au niveau des études préalables aux travaux en 2019, des phases de conception et d'exécution des travaux en 2020.



Au cours des études préalables et sur la base du diagnostic « déchets » systématique à l'EPF Île-de-France, un diagnostic « ressources » a été réalisé afin d'étudier le potentiel de revalorisation des matériaux. Les modalités de revalorisation de ces matériaux ont été définies ainsi que les incidences techniques, financières et calendaires qui leur sont associées. Le cahier des charges des travaux de déconstruction a permis de fixer des objectifs ambitieux sur les matériaux issus des travaux de déconstruction du second œuvre (90 % de revalorisation) et de gros œuvre (90 % de revalorisation) pour aboutir au réemploi des anciennes structures (tirants de contreventement) et infrastructures (fondations) au sein des bâtiments conservés. Par ailleurs, une partie des travaux de curage a été confiée à une entreprise de l'économie sociale et solidaire dans le cadre d'un marché dédié.

C'est sur la base de ce chantier de déconstruction que la généralisation de ce type de pratiques est étudiée dès lors que les conditions le permettent.



DES EXPÉRIMENTATIONS POUR DÉVELOPPER L'URBANISME TRANSITOIRE

Dans le cadre de la mobilisation foncière qu'il opère, l'EPF Île-de-France dispose de nombreux terrains principalement bâtis, qui, avant la mise en œuvre du projet urbain, sont utilisés dans le cadre de l'urbanisme transitoire.

L'agriculture urbaine, et plus particulièrement celle que l'on qualifie d'intra-urbaine (excluant l'agriculture périurbaine traditionnelle et productive), est l'une des activités qui sont désormais déployées au sein de notre patrimoine géré. Les projets d'agriculture urbaine peuvent prendre une multitude de formes et s'insérer dans des espaces urbains « délaissés » tels que les toitures, les espaces interstitiels, les friches ou encore dans des entrepôts ou des parkings. Cette démarche d'agriculture urbaine en cours de formalisation s'organise en fonction des opportunités de portage et de gestion.

Une première expérimentation a été lancée en juillet 2019 pour développer la mise en place de projets d'agriculture urbaine transitoires avec la sélection de trois sites représentatifs de la typologie de fonciers pouvant être mis à disposition par l'EPF Île-de-France.

En dépit des difficultés liées à la crise sanitaire, un projet d'expérimentation et de démonstration autour de la renaissance des sols, sur une friche d'une superficie de 2 000 m² à Pantin (93) qui s'appuie sur deux activités principales, Les Couches Fertiles Lab, piloté par Les Alchimistes, et une pépinière de quartier, gérée par Pépins Production. En complément, le site accueillera des formations aux métiers du compostage, ainsi qu'un projet de compostage de quartier, monté avec les habitants et Est Ensemble. Pour la mise en place de ce projet, l'EPFIF a réalisé les travaux de mise en accessibilité du terrain et de viabilisation.

Des opérations — au service de la transition écologique

La contribution au développement durable est un enjeu pris en compte dans les PPI de l'ensemble des EPF, tout comme celui de l'EPF Île-de-France pour la période 2016-2020. Il s'agit notamment de règles d'usage économe du foncier, de prescriptions de qualité environnementale des opérations et d'actions de recyclage et de dépollution du foncier.

DE NOUVELLES APPROCHES POUR MOBILISER LES FRICHES

Depuis sa création, l'EPF Île-de-France accompagne les collectivités franciliennes confrontées à la reconversion des friches et dispose d'une réelle expertise couvrant l'ensemble du cycle. En 2020, un groupe de travail dédié a été mis en place en interne afin de mieux analyser les modalités de leur transformation, y compris vers la renaturation, tant pour les friches existantes que pour celles pouvant le devenir en raison de leur obsolescence ou de la sous-occupation des sites (zone commerciale en déshérence, par exemple).

Si les friches industrielles en petite couronne sont devenues rares, de nouvelles typologies de friches ont émergé, telles que les friches d'équipements publics, friches commerciales, friches tertiaires. Ces sites, de construction plus récente que ceux hérités de la période industrielle, présentent des complexités particulières de reconversion, notamment en raison des coûts de démolition-désamiantage plus importants que ceux liés à la dépollution des sols.

De plus, l'enclavement de certains sites implique d'intervenir sur des périmètres plus larges, ce qui suppose d'adapter les modalités d'intervention pour élargir la qualité de l'accompagnement du renouvellement urbain souhaité par les collectivités dans des conditions économiques et opérationnelles qui rendent possibles de nouveaux projets.

L'EPF Île-de-France est partie prenante de plusieurs dispositifs d'aide à la reconversion des friches. Le groupe de travail interne a notamment permis d'identifier des sites à la première session des appels à projets nationaux du fonds friches, dont cinq d'entre eux sont directement portés par l'Établissement. L'EPFIF vient également en appui de la DRIEAT dans l'analyse de certains dossiers de candidature franciliens, notamment grâce à une expertise des bilans et de la cohérence des projets au regard des marchés locaux. L'EPF Île-de-France participe, par ailleurs, à l'appel à manifestation d'intérêt « Reconquête des friches franciliennes », organisé par la Région Île-de-France. En tant que partenaire du dispositif, il siège au jury et assure un accompagnement en ingénierie des lauréats sur le volet foncier.

QUARTIERS INNOVANTS ET ÉCOLOGIQUES

Dès 2016, l'EPF Île-de-France s'est pleinement investi dans la mobilisation foncière au service de la réalisation des quartiers écologiques et innovants lancé dès 2016 par la Région Île-de-France. Pour la seule année 2020, l'EPF Île-de-France est intervenu pour accompagner l'émergence de plusieurs QIE notamment de Bagnex (p. 56-57), Carrières-sous-Poissy (p. 58-59), Chelles (p. 60-61), Courbevoie (p. 62), Louvres et Puiseux-en-France (p. 70-71).

UN NOUVEAU PPI 2021-2025

La nouvelle feuille de route de l'EPF Île-de-France structure et renforce l'intensité opérationnelle de l'établissement pour en faire un levier de la transformation écologique. Les priorités sont clairement de lutter contre l'artificialisation des sols, la préservation de la biodiversité, la réduction de l'empreinte carbone, le réemploi des déchets de chantiers (p. 18-19).

Liste — des acronymes

ADEF	Association Départementale d'Études et de Formation
AFDEY	Action foncière pour un développement équilibré des Yvelines
ANAH	Agence nationale de l'habitat
DEEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques
DNID	Direction Nationale d'Interventions Domaniales
DRIEAT	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports
EPA	Établissement public d'aménagement
EPAMSA	Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval
GPSEO	Grand Paris Seine et Oise
IMGP	Inventons la métropole du Grand Paris
ITEP	Institut thérapeutique éducatif et pédagogique
OIN	Opération d'intérêt national
OPAH	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
ORCOD-IN	Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national
PLAI	Prêt locatif aidé d'intégration
PLS	Prêt locatif social
PLUS	Prêt locatif à usage social
POPAC	Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés
PPI	Programme Pluriannuel d'Intervention
RIVP	Régie immobilière de la Ville de Paris
SDP	Surface de plancher
SPL	Société publique locale
SRU	Solidarité et renouvellement urbain
TSE	Taxe spéciale d'équipement
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZAE	Zone d'activité économique

Créé en 2006, l'EPF Île-de-France est devenu **un acteur majeur des territoires en mobilisant le foncier en faveur du logement et du développement économique pour le compte des collectivités franciliennes.**

Depuis 2016, avec le lancement des premières opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national et la lutte contre les marchands de sommeil, l'EPF Île-de-France pilote les plus importantes opérations de lutte contre l'habitat indigne.

Au service des projets, l'Établissement Public Foncier francilien est le partenaire de plus de 350 collectivités franciliennes, il intervient en amont et à la convergence de la plupart des acteurs de l'urbanisme francilien.

Sa feuille de route stratégique pour les cinq années à venir trace de nouvelles impulsions pour contribuer à la relance économique, au développement de l'offre de logements, à la création de nouvelles activités et à la transition écologique.

Design: EP□KA

Droits réservés: Vincem, Archicop Groupe, Nexity,
Grand Paris Aménagement, Sadev94,
Architecture Patrick Mauger, Alma Studio.

Crédits photos: Philippe Stroppa.



Siège

4/14 rue Ferrus
75014 Paris
01 40 78 90 90

Antenne opérationnelle du Val-d'Oise

10/12 boulevard de l'Oise
95031 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 25 18 88

Antenne opérationnelle des Yvelines

2 esplanade Grand Siècle
78000 Versailles
01 39 20 28 10